

Rapport d'activités 2026

Assemblée générale – 11 avril 2026



Département du Loiret

Délégué départemental : Franck Duvigneau

✓ Espaces naturels préservés

✓ Vallées de Solvins, de la Noue Chaude, Estouy, Dadonville

✓ Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

✓ Bouteille et Méandre de Guilly, Guilly

✓ Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

✓ Glénaux, Baccon

✓ Rives de Beaugency, Beaugency

✓ Mares de Sologne, Lailly-en-Val

✓ Plage de Beauget et Rives d'Ousson, Briare et Ousson s/Loire

✓ Rives de Saint Firmin, St Firmin sur Loire

✓ Marais de Bouville, Estouy

✓ Marais de Mignerette, Mignerette

✓ Sablière de Cercanceaux, Dordives

✓ Vallée des Ardouses, Dordives

✓ Marais de Marsin, Montcresson

✓ Prairies humides de l'Ouanne, Château-Renard

✓ Prairies humides de la Cléry, St Loup de G.

✓ Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard

✓ Pelouse des Lorrains, Montbouy

✓ Mahyses, Saint-Benoît-sur-Loire

✓ Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

✓ Benne, Dampierre-en-Burly

✓ Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire

✓ Grands Buissons, Saint-Brisson-sur-Loire

✓ Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire



Cliquez sur le site naturel de votre choix

Sablère de Cercanceaux, Dordives

Conservateur : José RESENDE VAZ



CONNAÎTRE



Pas de suivi réalisé en 2025 sur la sablière de Cercanceaux.



PROTÉGER

Aucune extension foncière n'est prévue sur ce site, l'ensemble du foncier est en Bail emphytéotique jusque mai 2062. Un point avec la municipalité est à prévoir dans le cadre des élections municipales en 2026.



GÉRER

Gestion pastorale du site : suivi de la gestion pastorale sur 26 ha en pâturage bovin extensif

Deux éleveurs occupent les parcs d'une surface totale de 26ha sur la période de mai à octobre afin de d'entretenir les milieux réouverts.

Comme chaque année, de nombreux actes de vandalisme sont à déplorer sur les clôtures (découpe de barbelés ou ouverture des portes sans les refermer) ce qui met en danger les animaux qui se sont retrouvés plusieurs fois à divaguer sur le site et ses abords. Cela malgré la pose de passe-clôtures permettant l'accès aux parcs de pâturage depuis les chemins. La maintenance des clôtures est réalisée par les éleveurs.

Les actes de vandalisme sont rapportés à la commune qui est la seule en capacité d'effectuer des contrôles sur le site, la fédération de pêche du Loiret s'étant officiellement retirée de la gestion halieutique du site suite à leur incapacité à faire face aux incivilités.

- **Gestion pastorale en rive ouest de la sablière – M. CAEKAERT/Mme LÉVÊQUE (11 ha, 2 parcs)** : mise en pâturage tournant entre Mai et Octobre 2025.
- **Gestion pastorale en rive est et sud de la sablière – M. CHARTROU (15 ha, 4 parcs)** : mise en pâturage tournant de 14 vaches, 2 taureaux et 3 génisses de mai à octobre 2025.

Opérations de restauration et d'entretien en régie :

- Entretien du sentier de découverte du site, débroussaillage autour de la clôture. Tronçonnage des arbres tombés et gênants pour la circulation ou abimant les clôtures.
- Entretien complémentaire des aménagements. Enlèvement des déchets.

Infrastructures :

- Construction d'un nouvel observatoire à partir des fondations de la structure du précédent qui a été incendié en 2024. Chantier réalisé en Septembre 2025.





VALORISER

Découverte libre :

Ce site est accessible en visite libre et équipé de panneaux pédagogiques. Le nouvel observatoire côté nord permet l'observation des oiseaux sur le plan d'eau.



Les animations nature : 23 participants au total

- Réalisation de 3 animations grand public : « Amphibiens et animaux des mares » le 26/04/2025; « Les oiseaux de la Sablière » le 13/12/2025 et « Balade d'automne à Cercanceaux » le 11/10/2025. Une animation annulée à cause de la météo.

Animations scolaire : 30 élèves au total

- Réalisation d'un projet pédagogique avec 2 classes de l'école de Dordives avec 5 séances (3 séances/classes) réalisées le 09/05/2025, le 26/06/2025 et une restitution le 01/07/2025, sur la thématique « La mare et des amphibiens », dans le cadre de l'opération Fréquence grenouille. Après une première séance en classe où les CE1 et CE2 ont pu découvrir le Cen, ce qu'était une mare et ses habitants ; une sortie sur l'ENS La Sablière de Cercanceaux avec les deux classes a permis aux enfants d'appliquer et d'observer ce qui avait été vu en classe. Lors de la dernière séance de restitution, les deux classes ont réalisé des posters sur la mare et ses habitants.

Relevé des éco compteurs : Les 3 nouveaux éco compteurs ont été reposés courant avril et mai 2025 au niveau de 3 entrées du site : la Passerelle Moulin Foulon, la Passerelle Libéra et la Passerelle ENS77.



Passerelle ENS77
X2I20104076

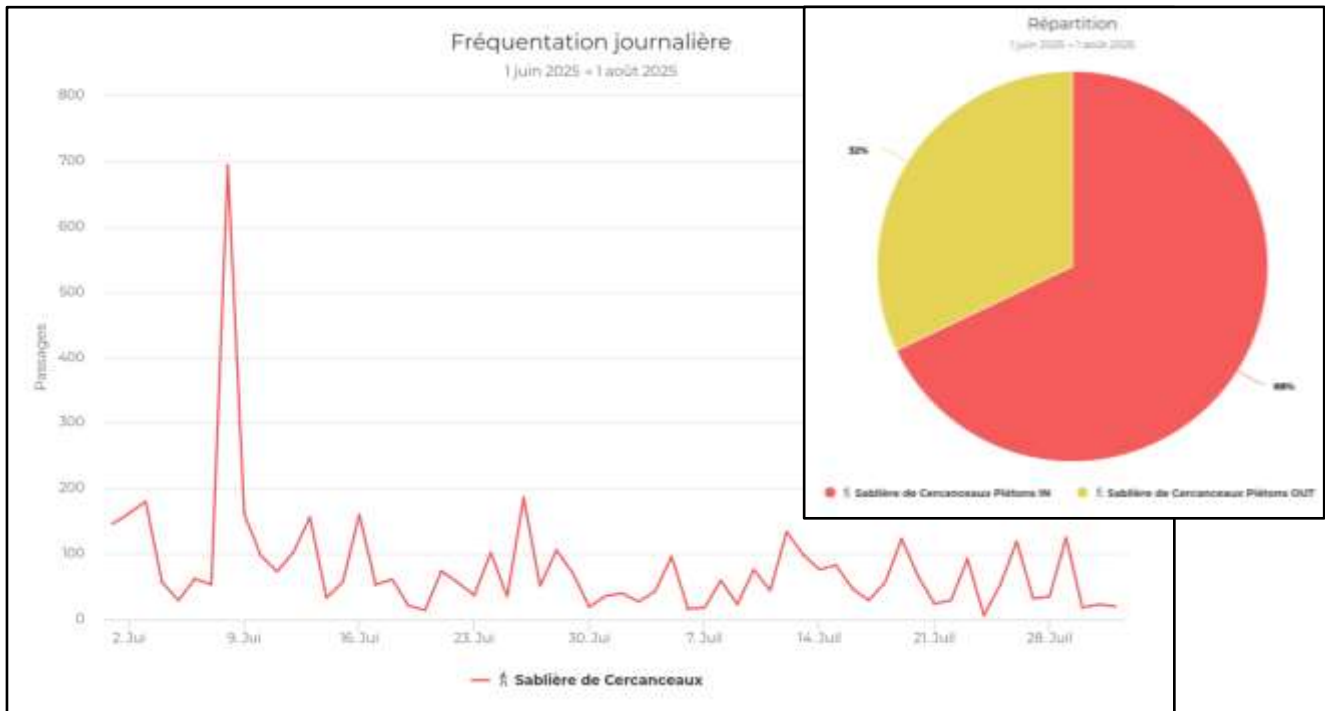


Passerelle Moulin Foulon
X2I20104077



Passerelle Libéras
X2I20104078

Ces éco-compteurs relevés manuellement par le conservateur bénévole et les salariées à l'occasion de leurs déplacements sur le site, présentent déjà des données donnant une première idée de la fréquentation du site. Chaque éco-compteur étant muni d'un laser permettant de différencier la direction des passages, nous pouvons identifier le nombre de sorties et d'entrées. Ainsi entre la fin d'installation de l'ensemble des éco compteurs et leur dernier relevé courant septembre, la plateforme « éco visio » nous apporte les données suivantes pour cet été :



Période : 1 juin 2025 → 31 août 2025

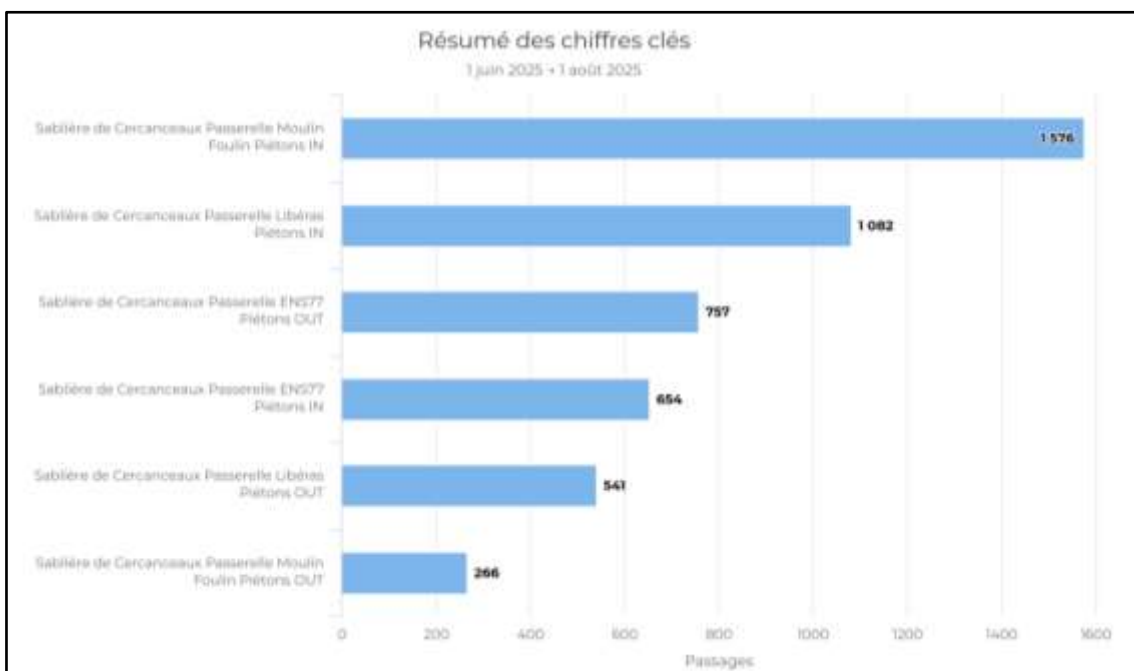
Direction des passages	Nombre de passage	Moyenne journalière	Jour de pointe	Comptage de pointe
Piéton IN et OUT	4876	79	08-06-2025	693
Piétons IN	3312	53	08-06-2025	421
Piétons OUT	1564	25	08-06-2025	272

Sur la période du 1^{er} juin au 31 août 2025, on comptabilise 4876 passages (entrée et sortie comprises « Piéton IN et OUT ») sur le site par les passerelles munies d'éco compteurs avec une moyenne de 79 passages par jour. La différenciation des directions empruntées nous permet d'observer une différence significative entre les entrées et sorties sur le site : 68 % d'entrées avec 3312 passages (« Piétons IN ») contre 32 % de sorties avec 1564 passages (« Piétons OUT »). Cette différence pourrait s'expliquer par la présence de deux autres accès au site non équipés d'un éco-compteur (carte ci-dessous) car ce sont des chemins d'accès carrossable (accès éleveurs, pompier et agent de l'autoroute). En supposant que les éco compteurs fonctionnent correctement en ne comptant que les piétons, et non les véhicules, nous pouvons supposer que parmi les promeneurs entrant sur le site par l'une des passerelles, 2/3 ressortent par l'un des deux accès carrossables.

Plan des éco compteurs et accès à l'ENS Sablière de Cercanceaux



Pour aller plus loin ce dernier graphique nous montre la répartition des entrées et sorties pour chaque éco-compteur : ainsi, avec 1576 passages, le public entre en majorité sur le site par la Passerelle du Moulin Foulon (suivis par la Passerelle Libéra puis la Passerelle ENS77). À l'inverse, l'accès le plus emprunté pour sortir est la Passerelle ENS77 avec 757 passages (suivis de la Passerelle Libéras puis la Passerelle Moulin Foulon).



Espèce Game :

Le site fait partie du réseau « Espèce Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Sur Cercanceaux, une série d'énigmes historiques et naturelles entraîne le visiteur sur la piste Cuivrée des marais.



Les Glénaux, Baccon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2025 le site a fait l'objet d'un suivi des populations de lépidoptères rhopalocères dans le cadre du programme Suivi Temporel des rhopalocères de France (STERF). Cet échantillonnage le long de transects permet de suivre les populations. Pour l'instant les résultats ne peuvent pas être exploités par manque de données. Ce suivi sera renouveler tous les ans. Les résultats sur l'évolution des populations seront exploitables au bout de 5 ans.



PROTÉGER

Pas d'acquisition récente sur le périmètre. Un travail sur la cession de parcelles de GSM pour le Cen CVL est en cours d'étude.

Cependant, dans un souci de rayonnement du partenariat fructueux développé depuis 15 avec les carrier, nos deux structures ont participé aux Quarry award, un concours mondial. Parmi les 16 pays participants (110 projets déposés, la carrière de baccon a eu le prix « vie de carrière » et le second prix dans le groupe « connaissance ». Pour plus d'informations : <https://www.quarrylifeaward.com/en/participating-projects?f%5B0%5D=contest%3A465> . Le financement reçu permettra de lancer l'inventaire des papillons de nuits en 2026 sur la carrière.



GÉRER

- Aucune opérations de gestion réalisées en 2025.



VALORISER

Découverte libre :

C'est une carrière en exploitation, le site n'est donc pas accessible en visite libre.

Animations nature : 13 participants au total

- Réalisation d'une animation pour le Groupe Photo'Cen : « Le Groupe Photo'Cen fait carrière et sait Chappe ! » le 11/06/2025 en partenariat avec l'Association Baccon Patrimoine : 5 participants ;
- Cette animation s'est prolongée par la suite sur le site des Glénaux avec une animation grand public : « Les petites bêtes des pelouses calcaires » partenariat avec la carrière : 8 personnes étaient présentes.



Information du public :

Bien que non ouvert au public, les Glénaux figurent sur le site internet du Guide tourisme de France pour des visites guidées.

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de la commune et les animations ont fait le sujet d'un article dans la République du Centre.

Article La République du Centre :

Article bulletin municipal :

Vidéos

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

Loisirs

Entre patrimoine et nature, les photographes seront gâtés

Publié le 30 mai 2025 à 06h00



Étonnant bâtiment à Baccon. © Droits réservés

Baccon. Sorite nature aux Gléniaux. Le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise, à Baccon, une sortie pour photographes amateurs... de nature, mercredi 11 juin.

Patrimoine culturel et naturel se répondent : dans un premier temps, une visite guidée de la tour Chappe est proposée par les membres de l'Association Baccon patrimoine.

Dans la foulée se déroulera une sortie nature avec appareil photo, dans les pas d'Audrey, animatrice professionnelle, et de Patrick, animateur bénévole, sur le site des Gléniaux.

J'y vais

Le mercredi 11 juin à partir de 14 heures inscription obligatoire au 06.14.68.78.42 ou par e-mail : antoine.beck@cen-centrevaldeloire.org Tarif 5 € pour la visite de la tour, sortie nature gratuite.

Commenter Partager

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Les pelouses des Gléniaux, un îlot de biodiversité

Au milieu des cultures Beauceronnes et au cœur d'une zone exploitée en carrière par la société GSM - Heidelberg Materials France, les pelouses calcaires des Gléniaux représente un îlot de biodiversité sur la Commune de Baccon. Ces pelouses, rares dans le département, ont été préservées de l'agriculture en raison de sol trop pauvre où la roche affleure. Loin d'être abandonné pour autant, jusque dans les années 1980, ces prairies et pelouses étaient entretenus par des moutons, permettant ainsi à celle-ci d'être maintenue ouverte et d'accueillir une faune et une flore d'une extraordinaire richesse.



Soucieux de la préservation de cette biodiversité, les sociétés exploitantes la carrière, ont confié au Conservatoire d'espaces naturels depuis 2006, la préservation des pelouses calcaires, notamment la réhabilitation écologique de certaines parcelles exploitées. Des acquisitions en 2020, a permis d'étendre le site à 23 hectares. Le site accueille 145 espèces animales et près de 200 espèces végétales typique de ces milieux, dont 37 sont reconnues comme une richesse patrimoniale. C'est le cas par exemple de l'Anémone pulsatile et le Buplèvre du mont Baldo, ou encore le Pélodyte ponctué et le Zygène des Panicauts.

Le Conservatoire et la société GSM proposent chaque année une animation nature sur le site et sa biodiversité : n'hésitez pas à venir découvrir les Gléniaux lors d'une de ces balades ! Retrouvez nos sorties sur notre site www.cen-centrevaldeloire.org

Zoom sur l'Ophrys abeille !



C'est sans doute l'une des plus spectaculaires orchidées de nos contrées. Comme son nom le laisse deviner, son labelle mime l'abdomen d'une abeille et émet des phéromones pour attirer des abeilles mâles. Elle compte en effet sur elles pour transporter le pollen de fleur en fleur et assurer la fécondation. Malgré toute, l'autofécondation est fréquente, autant dire que la plante fait des bébés toute seule ! D'une taille variant de 20 à 50 cm, l'Ophrys abeille est plus petit que son alter ego l'Ophrys bourdon et plus tardif (mai-juin). Il se reconnaît à son labelle très bombé dont l'appendice est rabattu en arrière. Ses sépales sont blancs ou roses, les pétales étant très courts. Assez commune, elle pourra être vue essentiellement sur des pelouses calcaires, plutôt ensoleillées, comme sur les Gléniaux !

Agir pour la nature à côté de chez moi avec le Conservatoire d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire) est une association régionale créée en 1990, dont la mission est de préserver les espaces naturels remarquables de la région pour la faune, la flore, la qualité paysagère ou l'intérêt géologique. En 2025, il préserve un réseau de plus de 186 sites naturels (5 130 ha), qu'il gère durablement selon cinq axes de travail « Connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner ».

Pelouse de Vau, Tavers

Conservateur : Isabelle GRAVRAND



CONNAÎTRE

Pas de suivi écologique cette année sur la pelouse de Vau. Des observations naturalistes réalisées ponctuellement sont intégrées dans la base de données GEONATURE.



PROTÉGER

Une veille foncière active est menée avec la SAFER 45 et la municipalité de Tavers pour étendre la maîtrise foncière sur des parcelles stratégiques autour des pelouses. Un travail collaboratif avec la SAFER et la commune de Tavers est en cours pour sécuriser des parcelles avoisinantes du site qui pourraient être converties en lieux de dépôts sauvages, si elles ne sont pas acquises par le Cen ou la commune.



GÉRER

- Débroussaillage, tronçonnage des ligneux autour de la clôture pour l'entretien de celle-ci.
- Pâturage sur le site de 110 agnelles de race noire du Velay du 8 au 22 janvier 2025, avec l'éleveuse Isabelle Gravrand.



VALORISER

Découverte libre :

La sensibilité écologique du site ne permet pas une découverte libre. Le site peut être aperçu via le chemin de Feularde où des panneaux SNP informent sur le caractère protégé du lieu. De plus le site est clôturé pour le pâturage (un petit portillon permet néanmoins l'accès au monument historique).

Animations nature : 9 participants au total

- Réalisation d'une animation grand public : « L'Hélianthème à feuilles de saule, compagne des champs de bataille ? » le 17/05/2025 par la conservatrice bénévole.

Information du public :

Des articles ont été rédigés pour le bulletin municipal de la commune et l'animation a fait le sujet d'un article dans la République du Centre.

La Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard

Conservateur : Yves DAVID



CONNAÎTRE

Le comptage annuel des chiroptères a été effectué par Yves David, conservateur bénévole du site, le 31 janvier 2025. Au total, 8 espèces de Chiroptères, dont 1 Petits Rhinolophes, ont été comptabilisées. Le nombre d'individus observés en 2025 a légèrement augmenté par rapport à 2024, mais il est toujours inférieur à l'année record de 2023.

2025 est la troisième année de présence du Petit Rhinolophe, quasi-menacé à l'échelle régionale et très rare dans le Gâtinais. Il faut ajouter la présence pour la deuxième année consécutive du Murin de Beschtein.

L'ouverture en 2021 du puit d'aération de la Marnière (bouché depuis l'acquisition par le Conservatoire) semble avoir permis le retour dans la cavité des rhinolophes, espèces emblématiques du site.

Espèce	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Grand rhinolophe	3	4	2	1	3	1	1	1	0	0	3	1	0	1	1	6	7	0	4
Petit rhinolophe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1
Grand murin	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1
Murin à moustache	1	13	4	2	3	2	5	9	0	5	0	2	1	1	1	1	5	1	2
Murin à oreilles échan-crées	0	1	0	2	1	0	0	2	3	0	2	7	5	9	4	3	8	4	5
Murin de Daubenton	8	2	6	10	3	8	4	3	1	5	4	2	1	2	1	2	0	0	3
Murin de Natterer	1	0	1	0	0	0	3	0	0	2	0	0	0	2	1	1	5	3	0
Murin de Beschtein	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Oreillard sp.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Barbastelle	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sérotine commune	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Espèce non identifiée	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	14	21	13	16	11	13	13	15	4	12	9	12	7	15	10	13	28	13	19

BILAN 2007-2025 DES COMPTAGES ANNUELS DE CHAUVES-SOURIS EN HIVERNAGE SUR LE SITE DE LA MARNIERE SAINT-NICOLAS



PROTÉGER

Le site ne bénéficie pas d'investigations foncières supplémentaires. Une veille foncière est réalisée en interne pour développer le réseau de cavités à chiroptères préservées par le Conservatoire dans l'est du Loiret.



GÉRER

➤ Aucune opérations de gestion réalisées en 2025.



VALORISER

Découverte libre :

Afin de préserver la quiétude des Chiroptères, la Marnière Saint Nicolas est équipée d'une grille anti-intrusion ainsi que d'un portail. Le site n'est donc pas accessible en visite libre.

Animations nature : Aucune animation grand public n'a été réalisée courant 2025.

Informations du public :

Un article a été rédigé pour la page Facebook de la commune.



Le site naturel préservé de la Marnière Saint-Nicolas

Bordant la vallée de l'Ouanne, une butte de craie sénonienne traverse Château-Renard ; véritable grotte souterrain, le coteau fut autrefois exploité pour sa marne jusqu'à fin du 18^{ème} siècle. Converti en champignonnière, en cave ou simplement muré et abandonné, ces cavités représentent un fort enjeu pour l'accueil chaque hiver de nombreuses espèces de Chauves-souris.

C'est notamment le cas pour la Marnière Saint-Nicolas, préservée par le Conservatoire d'espaces naturels depuis 2007 pour ces espèces telles que le Grand Rhinolophe. Normalement fermé au public, en septembre dernier une vingtaine de curieux du comité de jumelage de Château-Renard ont pu découvrir la marnière et le monde des chauves-souris !



Grands Buissons, Saint-Brisson-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : *Damien DEFLANDRE*



CONNAÎTRE

Damien Deflandre, conservateur bénévole du site, effectue un suivi continu de la faune et de la flore, et alimente régulièrement la base de données du Conservatoire via la plateforme GEONATURE et site inrenet Orchis sauvage & Insectes.org, mise à jour du trombinoscope des espèces et intervention sur le forum électronique des conservateurs.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre-Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

- 27 jours de gestion par débroussaillage est effectués par Damien DEFLANDRE, conservateur bénévole du site. Et une journée en régie.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas aménagé pour accueillir le public en visite libre mais il peut être découvert depuis le GR 3 « La Vallée des rois » qui longe le pied du coteau à orchidées.

Animation nature : 18 participants au total

- Réalisation d'une animation grand public par le conservateur bénévole Damien Deflandre « À la rencontre des orchidées sauvages » le 01/05/2025.



Chantier d'automne : 46 participants au total

- Comme chaque année, les Chantiers d'automne de Damien, permettent de remettre en lumière certains secteurs du site et d'entretenir ceux déjà restaurés. En 2025, ce sont 6 chantiers qui ont été réalisés pour préserver le patrimoine naturel du site, avec notamment un record en participation le 13/12/2025 avec 16 participants.

Information du public :

Les Grand Buissons sont présents sur le site internet du Giennois, le site Tourisme Loiret et Tourisme Val de Loire. Cette diffusion en tant que site naturel majeur pour le Loiret est la concrétisation des actions de restauration entreprises par Damien Deflandre depuis maintenant de nombreuses années.

Marais de Mignerette, Mignerette

Conservateur : Alain LAFAYE



CONNAÎTRE

Aucune opération de connaissance menée en 2025.

Un relevé trimestriel des piézomètres installés en 2025 est réalisé. Les quelques relevés réalisés ne permettent pas encore de partager des résultats, mais ils seront étudiés en suivant le protocole Ligéro.



PROTÉGER

Démarche de renouvellement du bail emphytéotique avec la commune de Mignerette en cours de négociation.



GÉRER

Gestion pastorale du marais : 17 ha en pâturage bovin extensif, 2 ha en fauche tardive.

- Poursuite du partenariat avec M. Alain JAMOT pour le pâturage et le fauchage;

Opération de gestion en sous-traitance :

- Travaux de restauration de milieux ouverts par arrachage, rognage, dessouchage et broyage avec export réceptionné en Avril 2025. Sous-traitance par l'entreprise CIRADE. (Photographies drones de l'état du site 6 mois après travaux disponible sur demande).



Travaux CIRADE en cours – Photo CIRADE



Travaux SMDA en cours – Photo CL

- Travaux de broyage avec export et arasement des touradons. Sous-traitance par l'entreprise SMDA. Réceptionné en novembre 2025. Les travaux n'étant pas tout à fait conformes la dernière tranche des travaux réalisée en fin d'année 2026 sera à surveiller avec attention.



VALORISER

Découverte libre :

Le centre du site n'est pas accessible à cause de sa sensibilité mais il peut être longé par un chemin communal. Il est en partie clôturé pour le pâturage bovin.

Les animations nature : 21 participants au total

Réalisation d'une animation grand public de découverte à l'occasion des journées du patrimoine «Le Marais de Mignerette : un patrimoine naturel d'hier et d'aujourd'hui » le 20/09/2025.

Informations du public :

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de la commune.

Article bulletin municipal :


Des travaux pour la biodiversité de Mignerette !

Le Marais de Mignerette niché au cœur des cultures du Gatinais sur la commune du même nom, présente une richesse écologique remarquable, vestige d'un des plus grands marais continentaux de France. Cet îlot de biodiversité classé site Natura 2000, est géré en partenariat avec la commune de Mignerette depuis 2008 afin de préserver ce patrimoine naturel.

De nombreuses actions de gestion ont été menées ces dernières années comme la création de mares avec les étudiants, un partenariat avec l'association de chasse, la mise en place d'un pâturage bovin et d'une fauche tardive pour maintenir le marais ouvert. Malgré cela, après plusieurs décennies fortement dégradées par le drainage, le recalibrage des cours d'eau, les pompes agricoles et l'absence d'entretien entre 2000 et 2013, le site s'est progressivement reformé, envahi par les saules. En début d'année, pendant que la nature est en repos hivernal, un gros chantier a été mis en place avec l'entreprise CIRADE ENVIRONNEMENT afin de rouvrir progressivement le marais en arrachant ces derniers. Ces opérations permettent ainsi au marais de retrouver son eau pour conserver sa faune et sa flore et l'enrichir progressivement.



La faune et la flore n'a pas perdu de temps après ces travaux pour recoloniser les zones réouvertes, notamment le Vanneau huppé ! Cet oiseau limicole migrateur, vivant le plus souvent en groupe est assez commun en Europe mais classé comme espèce « Presque menacé » en France et « Vulnérable » en Région Centre Val de Loire, où les effectifs ont chuté ces dernières années. Facilement reconnaissable, il présente une longue huppe noire effilée caractéristique, un ventre noir et blanc, et ses ailes ainsi que son dos sombre possèdent un plumage vert et pourpre aux reflets métalliques. Le Vanneau huppé, apprécie les espaces ouverts et plus particulièrement les sols humides ou proches de l'eau, où il niche à même le sol, couvert d'herbe rase à un sol nu, leur permettant de voir venir les dangers de loin couché sur son nid. Suite au chantier en début d'année, plusieurs couples ont niché dans la zone fraîchement rouverte du site ! En cette fin d'année, les travaux se poursuivent pour rouvrir le marais.



Cette nature est la vôtre, aussi le Conservatoire d'espaces naturels vous invite à découvrir ce lieu unique lors de vos balades via le chemin communal qui longe le marais ou lors d'une animation gratuite proposée par le Conservatoire.

Plus d'information sur www.cen-centrevaldeloire.org

Marais de Marsin, Montcresson

Conservateur : Laurent LEQUIVARD



CONNAÎTRE

Le conservateur du site suit les espèces végétales remarquables depuis plusieurs années (orchidées, Gentiane pneumonanthe...). L'année 2025, particulièrement pluvieuse, n'a pas permis de faire les comptages habituels. On constate cependant que la Gentiane pneumonanthe s'est développée dans les secteurs de pelouses marneuses dont elle est habituellement absente. Alors que les stations habituellement suivies étaient sous l'eau. Cette situation montre qu'une espèce comme la Gentiane pneumonanthe est capable de s'adapter à de nouvelles conditions climatiques en colonisant de nouveaux secteurs, habituellement inhospitaliers pour elle.



PROTÉGER

Projet de renouvellement de la maîtrise d'usage du site : Signature en décembre 2025 de la convention de gestion avec les ayants droits des foyers fumants après une présentation du bilan des actions mises en place pendant la durée de la convention. Ainsi, le Conservatoire va continuer ses actions pour les 10 prochaines années en étroite relation avec les habitants et la mairie.



GÉRER

Gestion pastorale du marais : 9 ha en pâturage bovin extensif par M. JAMOT

La pression de pâturage entre les 2 parcs ne semble pas suffisante car des ronces commencent à se développer sur le site.



Travaux APAGEH - Novembre 2025 – Photo CL

Opération de gestion en sous-traitance :

Reprise du chantier (arrêté en 2024 pour cause d'inondation de la zone) en novembre 2025.

Coupe et débroussaillage avec export par l'APAGEH en bord de marais.

Opérations d'entretien en régie :

- Entretien du linéaire de l'entrée du site et de la clôture



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas accessible à cause de sa sensibilité mais une sortie grand public chaque année permet exceptionnellement de le visiter.

Les animations nature : Animation annulée par manque d'inscrits.

Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi scientifique sur le site d'Entre-les-levées en 2025. Les observations ponctuelles réalisées sur le site sont intégrées dans la base de données GEONATURE.



PROTÉGER

Pas de perspectives d'acquisition foncières ou d'extension d'AOT. La cohérence foncière est aboutie.



GÉRER

Pose d'un panneau SNP « Site Naturel Préserve ». Broyage mécanique / élagage manuel de la végétation par la DDT pôle Loire : surface travaillé : 3,18 hectares.

Enfin, un éleveur ou une éleveuse est recherché pour mettre ce site en pâturage.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre toute l'année via un sentier de découverte de 2,5 km et empruntant pour partie le GR3 longeant la Loire. Ce sentier est agrémenté de 4 panneaux d'information accomplis par l'école de Saint-Père-sur-Loire il y a quelques années.

Animations nature : Animation annulée par manque d'inscrits.

Information du public :

Le site naturel préservé d'Entre-les-Levées figure sur les sites internet suivants : Loiret Balade, Cirkwi, Tourisme Loiret, CDT 45, Ma rando à vélo, Loire Valley.

Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

Conservatrices : Monique et Bruno BORIES,
Aurélie CHEZIERE



CONNAÎTRE

Les observations ponctuelles réalisées en dehors des suivis écologiques sont intégrées dans la base de données du Conservatoire via la plateforme GEONATURE.

On peut cependant noter la présence d'une petite colonie de Sternes pierregarin et de Sternes naines qui se reproduit avec plus ou moins de succès chaque année (6 à 7 couples). En 2025, la reproduction a permis l'envol de plusieurs jeunes Sternes pierregarins et naines.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, même si le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Les actions de développement territorial ont consisté à assurer les bonnes relations entre l'éleveur et les usagers de la commune pour que la transhumance annuelle sur la levée de Loire se déroule sans accroc.



GÉRER

- Pose de 5 panneaux SNP « Site Naturel Préserve » en février et dégradation de 4 panneaux en mars. Puis réinstallation de 2 panneaux SNP en avril.
- Pose de 3 panneaux « Pâturage » en février et dégradation des 3 panneaux en mars. Puis pose d'1 panneau « Pâturage » en avril.
- Pâturage par les 85 moutons de l'éleveuse Alexandra Céalis de juillet à septembre sur 30 hectares. Le partenariat va durer avec la contractualisation des MAEC et la montée en puissance du troupeau à 200 têtes.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via le GR3 longeant la Loire et est équipé de panneaux « Site naturel préservé ».

Animations nature : 34 participants au total

- Réalisation d'une animation grand public avec Nelly Larchevêque sur les araignées « Les demoiselles à 8 pattes » le 29/07/2025
- À l'occasion de la fête du port de Sigloy, une animation en partenariat avec Alexandra Céalis (éleveuse du site) et Les Passeurs de Loire a été réalisée le 13/09/2025. 30 participants ont pu traverser la Loire dans un bateau traditionnel afin d'aller à la rencontre de notre éleveuse sur le site.



Information du public :

Friche des Parterres figure sur le site internet Orléans aujourd'hui. Chaque année, les animations sur le site y sont recensées pour les étudiants.

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de la commune et le retour d'une éleveuse sur le site a fait le sujet d'un article dans la République du Centre.

Article La République du Centre :

À lire aussi

R "Cela avait du sens pour moi" : pour entretenir les bords de Loire, sans mécanisation, des éleveurs et leurs animaux sont mobilisés

Selon Alexandra Céalís, le pastoralisme est une véritable solution écologique.

"Déjà, on ne dépense pas de pétrole. Et, ensuite, au niveau de la biodiversité, on est dans un cercle vertueux parfait : c'est bon pour le sol, les oiseaux reviennent et, pour les bêtes, c'est le meilleur pâturage possible"

Alexandra Céalís

À noter que ce n'est pas la première fois que cette zone est pâturée, puisque c'était déjà le cas "il y a dix ans", selon la bergère.

À lire aussi

R "Offrir une meilleure connaissance du patrimoine" : Découvrez les vestiges de l'ancien Orléans grâce aux motifs de Loire

Pasto'Loire. Constatant, au XXe siècle, un abandon progressif des pratiques pastorales, le Conservatoire d'espaces naturels a lancé, en 2010, l'opération Pasto'Loire. Depuis plusieurs années, celle-ci vise à réintroduire le pâturage extensif sur les bords de Loire. Cette démarche participe au maintien d'une pratique traditionnelle, tout en développant l'activité économique locale.

Article bulletin municipal :



Conservatoire
d'espaces naturels
Centre-Val de Loire



Pasto'Loire

Le site naturel préservé de Friche des Parterres

Le site naturel préservé de Friche des Parterres, sur la commune de Germigny-des-Prés, s'étant depuis la levée et longe la Loire jusqu'à Châteauneuf-sur-Loire. Pour ceux qui s'en souviennent encore, ces bords de Loire étaient autrefois entretenus par des troupeaux itinérants ; c'est à la fin des années 1960, avec la révolution agricole que le site voit disparaître ses moutons et bovins, causant son enrichissement progressivement. Depuis 1995 et dans le cadre de l'Opération Pasto'Loire, le Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire gère le site naturel en partenariat avec les éleveurs pour restaurer et entretenir les pelouses et prairies sur sables des bords de Loire. Cette année, les habitants de Germigny-des-Prés auront le plaisir de retrouver les moutons lors de leurs balades, devenus l'emblème de la préservation durable de notre patrimoine ligérien, un juste retour aux sources ! N'hésitez pas à venir à la rencontre de l'éleveur et de ses animaux ! Attention toutefois à ne pas les effrayer et à bien tenir vos chiens en laisse.



Photo : Friche des Parterres / Ciel Orléans

Pour en savoir plus sur l'Opération Pasto'Loire, rendez-vous sur notre site internet : <https://cem-centrevaldeloire.org/pastaloire/>

Chaque année le Conservatoire d'espaces naturels organise des sorties grand public pour faire découvrir le site naturel !

Samedi 12 juillet : Les demoiselles à 8 pattes
Rdv à 7h30
GRATUIT
Inscription obligatoire avant le 11 juillet à midi et renseignements au 06 75 77 44 35
Prévoir vêtements adaptés et chaussures de marche.

Délestés ou craintes, les araignées restent pourtant des créatures incroyables. Venez découvrir les richesses et les beautés de ces animaux : biologie, mode de chasse ou de reproduction. Le monde des araignées vous réserve bien des surprises !

1 Vidéo

"Que des bonnes rencontres" : bergère itinérante dans le Loiret, Alexandra raconte son quotidien hors du commun

Alexandra Céalais a étudié les systèmes pastoraux mongols pendant dix ans, avant de s'installer en tant que bergère itinérante dans le Loiret, en juin dernier.

Par Yann Desbrières
Publié le 30 juillet 2023 à 13h30



Écouter l'article



Un chien, un van et des brebis : c'est tout. C'est la vie qu'Alexandra Céalais, bergère itinérante, a décidé de mener. Depuis fin juin, et dans le cadre de l'Opération PestoLoire portée par le Conservatoire d'espaces naturels, cette dernière s'occupe de 80 brebis et trois béliers, sur le site naturel Fiches des Parterres à Germigny-des-Près, jusqu'à la fin de l'été.

L'objectif : que les bêtes pâturent l'infertilité des 80 hectares de la zone, afin d'ouvrir l'espace et d'empêcher que la forêt ne reprenne ses droits.

"Je fais plein de rencontres"

Alexandra Céalais travaille sept jours sur sept, accompagnée de Taffy, son chien, qui "ne comprend que l'anglais". Mais ce dernier lui est d'une aide précieuse : "Il devrait être payé aussi", ironise la bergère.

L'ancienne ethnologue, qui s'est lancée dans le pastoralisme en avril dernier, installe son van à proximité des zones à pâturer, et y vit seule. Paradoxalement, elle explique être beaucoup au contact des gens.

"Je fais plein de rencontres ! Ma mission est aussi pédagogique : je croise beaucoup de visiteurs, à qui j'explique mon activité."

Alexandra Céalais

Elle raconte n'avoir passé "que des bons moments... Sauf quand on m'a volé mon canoé !"

L'éleveuse se permet même de recevoir du monde : "J'essaie d'inviter des amis de temps en temps". Elle avoue d'ailleurs que les journées sont "plutôt cool", puisqu'elle "ne travaille que quatre ou cinq heures par jour". Cela lui permet notamment d'avoir des projets secondaires : "En ce moment, j'essaie d'écrire un livre".

À lire aussi

[La Loire à vélo a 20 ans et séduit de plus en plus : témoignages de cyclotouristes rencontrés à Orléans](#)



Alexandra Céalais devant un troupeau de 80 moutons et 3 béliers. Photo Yann Desbrières.

Une démarche vertueuse

En revanche, la surveillance de ses bêtes, elle, est constante. La bergère ajoute que "pour ce genre de métiers, il ne faut pas avoir de famille, puisqu'on vit seul, et loin de tout".

Votre



Les plus

1 TÉMOIG

"On a pr
tranche
bord de
pernau

2 SOCIÉTÉ

Tout
chemin
Compos
quitté p
Haute-l

3 FAITS D

189 tou
volées e
millions
trois m

4 DÉPAR

Andreu
membre
"O-Siga
domicil

5 FAITS D

Une ad
décide
entraîn

Vos

Bouteille/Méandre de Guilly, Guilly

Conservateur de Bouteille : Romain MATHE

Conservateur du Méandre de Guilly : Jérôme BLANCHARD



CONNAÎTRE

Les observations ponctuelles réalisées en dehors des suivis écologiques sont intégrées dans la base de données du Conservatoire via la plateforme GEONATURE.

Il n'y a pas eu de suivi écologique sur le site en 2025.

Un projet de réserve naturelle nationale incluant les sites des méandres de Guilly (Friche des Parterres, Ile des Mahyses, Boucle de Guilly) porté par l'Etat, est en cours d'instruction. En 2025, un avant-projet a été finalisé par les services de l'Etat, avec l'aide des acteurs locaux dont le CEN-CVL.



PROTÉGER

Le Méandre de Guilly bénéficie, en plus des 116,61 ha de DPF, de 20,4724 ha acquis par le Conservatoire. Concernant les actions de veille foncière, une parcelle boisée a été acquise en 2025, et 5, en 2024. L'acquisition de ces parcelles permet de consolider la cohérence foncière sur le méandre de Guilly. Le relationnel entre l'éleveur présent sur le site depuis 2024, la DDT pôle Loire, le locataire du droit de chasse, les propriétaires et le Conservatoire, a été régulier et constructif durant toute la saison de pâturage qui s'est arrêtée au 5 octobre.



GÉRER

Bouteille :

- Le site de Bouteille a été pâturé par les 7 ânes de Romain Mathé entre mai et août.
- L'entreprise Val Sologne Broyage a réalisé des travaux : taille de la haie sur 850 ml au lamier sur deux faces et la hauteur d'environ 1m50. Et taille d'une haie sur environ 200 ml au lamier sur les 2 faces et une hauteur de 2m environ. Broyage des résidus de taille à l'épareuse. Et broyage à l'épareuse sur le pourtour des haies et broyage de fossés.

Méandre de Guilly :

- Le troupeau d'Olivier Marcouyoux a pâturé sur 130 hectares environ : du 21 mai 2025 au 15 novembre 2025 avec 400 brebis et 250 agneaux.
- Réouverture du sentier par tronçonnage et débroussaillage + création d'un passage pour piéton en rondins de bois récupérés après tronçonnage à côté d'une barrière d'accès.
- Exploitation de bois (robinier faux acacias) par monsieur Crasson.



VALORISER

Découverte libre :

Jusqu'en mars 2014, le site était pourvu d'un sentier de découverte de 2 km avec un parking et deux panneaux d'information. Ce sentier passait en partie sur des parcelles privées que le Conservatoire préservait depuis 18 ans par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique. Ce bail n'a pas été renouvelé. De ce fait, la boucle dite de « l'Île aux Canes » au départ du parking de la Croix Tibi, qui longeait la Loire pour arriver dans le Grand rio et retournait au parking en passant par les sous-bois, le parc à moutons et la ballastière n'est aujourd'hui plus accessible.

Il est maintenant interdit de stationner sur l'ancien parking de la Croix Tibi (les panneaux d'information ont été enlevés) et d'emprunter la partie du sentier en sous-bois. Le site de Bouteille est quant à lui fermé au public mais longable via un chemin communal. Aucun panneau n'est présent mais il pourrait être intéressant de poser un panneau pédagogique avec l'éleveur.

En attendant la mise en place du nouveau tracé, le public est invité à stationner sur le parking du moulin de Bel-Air à Bouteille ou sur la place de l'église à Guilly, longer la Loire à pied par la levée, descendre sur les bords de Loire au niveau de la Croix Tibi, emprunter le chemin communal longeant la Loire, prendre le sentier aménagé le long du Grand rio, faire demi-tour au moment où le sentier tourne à gauche dans les sous-bois pour rebrousser chemin jusqu'au parking concerné.

Animations nature : 65 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 01/06/2025, « À la rencontre des ânes et des oiseaux » avec 5 participants sur le site de Bouteille à l'occasion de la fête du port. Un stand était tenu également pour l'événement.
- À l'occasion de la fête du port de Sigloy, une animation en partenariat avec Olivier Marcouyoux (éleveur du site) et Les Passeurs de Loire a été réalisée le 13/09/2025. 60 participants ont pu traverser la Loire dans un bateau traditionnel afin de venir à la rencontre de notre éleveur sur le site.



Espèce Game :

Le site fait partie du réseau « Espèce Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique.



Sur le Méandre de Guilly, les participants découvrent l'histoire et le paysage de la commune à la recherche du Peuplier noir, arbre remarquable de nos bords de Loire.

Information du public :

Le Méandre de Guilly est présent sur : Tourisme Loiret, Wikipedia, La Loire à vélo, ID2Rando, Cirkwi, Ma rando à vélo, Val de Sully

Les Mahyses, Saint-Benoit-sur-Loire

Conservateurs : René ROSOUX et Marie-France LARIGAUDERIE



CONNAÎTRE

Le Conservateur du site réalise comme chaque année le suivi de la héronnière situé sur l'île des Mahyses. Il n'y a pas eu d'autres suivis écologiques.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme GEONATURE.



PROTÉGER

Le site des Mahyses comprend l'île des Mahyses, le rio ainsi que les francs-bords. Le site a une emprise de 76 ha au deux tiers sur le domaine public fluvial. Par ailleurs, un propriétaire privé possède une parcelle de 27,141 ha sur l'île des Mahyses que le Conservatoire gère dans le cadre d'une convention d'usage. À cela il est opportun d'ajouter 4 autres parcelles acquises qui font un total de 28,3063 ha maîtrisés par le Conservatoire.



GÉRER

- Aucune opérations de gestion en régie réalisées en 2025.
- Travaux en sous-traitance par la DDT Pôle Loire : Dessouchage de jeunes arbres à la mini pelle, puis sarclage à la lame avec un tracteur / surface travaillée: 5,4 hectares sur les francs bords en amont du site.



VALORISER

Découverte libre :

Le site des Mahyses est accessible par les francs-bords et la Loire à Vélo. L'île est en revanche strictement interdite au public. Depuis 2021 et le programme « Loire pour tous » les Mahyses sont équipés pour la découverte des personnes en situation de handicap visuel, auditif et mental.

Animations nature : Chantier participatif de lutte contre l'ambrosie annulée pour raison météorologique (canicule)

Animations scolaire : 62 élèves au total

- Réalisation d'un projet pédagogique avec les 5^{ème} du collège privé de Saint Benoît sur Loire avec 2 séances sur site (1/2 journée par classe) le 16/06/2025 sur la thématique « La faune, la flore et les milieux naturels ».

Information du public :

Les Mahyses figurent sur le site internet de l'Office de tourisme val d'Or et Forêt et de Tourisme Loiret.

Depuis 2021, le site des Mahyses est également équipé de fascicule Facile à Lire et à Comprendre (FALC), d'un audioguide et de fascicule en braille. Aujourd'hui, les visiteurs porteurs d'un handicap visuel, auditif ou mental peuvent découvrir cette richesse naturelle.

Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le site de la plaine de Villaine n'a pas fait l'objet de suivi écologique en 2025. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire, via la nouvelle plateforme GEONATURE.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de Villaine se situe entre Gien et Châteauneuf-sur-Loire. Il est caractérisé par des prairies et quelques pelouses xérophiiles gérées par la fauche. Le Conservatoire a acheté, en 1999, 16,59 ha. Pas de projet d'acquisition sur le DPF. Par contre, le renouvellement de la convention de superposition d'affectation avec l'Etat pour 10 ans, nous permet de maintenir nos actions.



GÉRER

- Travaux en sous-traitance par la DDT Pôle Loire : Broyage prairie, entretien du site travaillé en 2024, surface travaillée: 1,9 hectare. Le site a été entretenu par pâturage, avec les moutons de Monsieur Le Grelle.
- Ce site fait l'objet d'une surveillance des dégâts de sangliers. 4 battues préventives ont été organisées.



VALORISER

Découverte libre :

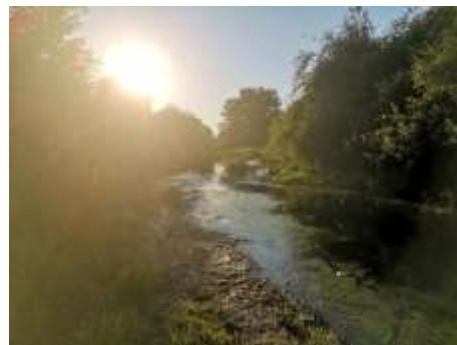
Le site en tant que tel est pâturé et donc non accessible en visite libre. Il peut être appréhendé via la levée de la Loire emprunté chaque année par de nombreux promeneurs principalement locaux.

Animations nature : 4 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 14/05/2025, « Les mares aux princes charmants » dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille.

Information du public :

Le site fait partie des sites classés par l'Office de tourisme du Val de Sully. Une page lui est dédiée sur leur site internet.



Benne, Dampierre-en-Burly

Conservateur : Jean François AUBEL

Conservateur adjoint : Patrick LESPINASSE



CONNAÎTRE

Un suivi des papillons dans le cadre du programme STERF est réalisé par le conservateur du site depuis 2022. La diversité et la densité de lépidoptère servent d'indicateur sur l'état de conservation des milieux. Depuis 2022, 6 transects sont suivis le long desquels il faut comptabiliser les différentes espèces de lépidoptères rhopalocères rencontrées. En 2024, 331 individus de 21 espèces différentes ont été observés (comme en 2023). On peut noter que les 2 transects situés sur les secteurs qui avaient fait l'objet d'un travail du sol pour régénérer les pelouses en 2022, obtiennent de bien meilleurs résultats. Il faut également souligner le retour de la Mélitée de la Lancéole

Il faut ajouter le suivi annuel de la Gagée des prés *Gagea pratensis* réalisé par le conservateur du site. Cette espèce est apparue sur le site, suite aux travaux de hersage des pelouses destinés à les renaturer (2023). Elle est en danger critique d'extinction en Centre-Val de Loire, protégée au niveau national, vient d'être intégrée dans le plan national de sauvegarde des espèces messicoles. En 2025, 5 pieds ont été comptabilisés par le conservateur du site.



Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme GEONATURE.



PROTÉGER

Le site de Benne fait partie du domaine public fluvial (DPF). Le Conservatoire dispose d'une parcelle d'une contenance de 0,647 ha. Ce site est également intégré dans Pasto'Loire et il bénéficie de nombreux échanges avec la centrale EDF de Dampierre-en-Burly. Des échanges avec la DDT et le GIC Loire ont également permis de mettre en œuvre des opérations de destruction de Sanglier, en intégrant les enjeux écologiques du site.



GÉRER

- Le site a été entretenu par pâturage, avec les moutons de Monsieur Le Grelle.
- Travaux en sous-traitance par la **DDT Pôle Loire** : Broyage prairie et des chenaux, entretien du site travaillé en 2024, surface travaillée: **3,16 hectare**



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via la servitude de la DDT longeant la Loire. Il n'existe cependant pas d'aménagement spécifique. Un panneau présente néanmoins le pâturage ligérien.

Animations nature : 5 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 25/10/2025, « Vannerie buissonnière ».

Animations scolaire : 20 élèves au total

- Réalisation d'un projet pédagogique avec les CM2 de l'école élémentaire publique de Dampierre-en-Burly avec 3 séances réalisées le 01/04/2025, le 29/04/2025 et une restitution le 06/05/2025, sur la thématique «Les milieux écologiques et leurs biodiversité ». Après une première séance en classe où les CM2 ont pu découvrir le Cen, différents milieux naturels et leurs habitants ; une sortie sur le site de Benne a permis aux enfants d'appliquer et d'observer ce qui avait été vu en classe. Lors de la dernière séance de restitution, la classe a réalisé des posters sur les milieux ligériens et leurs habitants (la prairie sur sable, la Loire, la mare, la forêt alluviale).
- Information du public :



Le site naturel préservé de Benne figure sur le site internet du Comité Départemental de Tourisme du Loiret.

Rives de Beaugency, Beaugency

Conservateurs : Isabelle GRAVRAND

Conservatrice Adjointe : Florence Naizot



CONNAÎTRE

En 2025 une sortie sur le site a été organisée dans le cadre d'une formation Mheo (liger) pour présenter, sur le terrain, les résultats du suivi LIGERO engagé sur ce site.

En 2025 les mouettes mélanocéphales ne se sont pas reproduites sur l'île aux sternes.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées dans la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.

Mi-décembre, le groupe de Bassin sur les sternes, a visité le site, notamment pour échanger sur les prochains travaux de réouverture de l'île aux sternes



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Le site est classé en espace naturel sensible (ENS) dans le cadre de la politique de préservation du Conseil départemental du Loiret.



GÉRER

- Pose d'1 panneau SNP « Site Naturel Préserve » et 1 panneau « Pâturage ».
- Chasse : 1 battue le 27/11 avec 6 sangliers levés dont 1 prélevé.
- Dans le cadre du partenariat avec la Maison familiale rurale de Chaingy, un chantier a été réalisé pour restaurer une pelouse sur sable par étrépage. Environ 20 m² de pelouses ont été restaurés.
- 2 passages d'entretien de sentier ont été réalisés en régie par débroussaillage manuel.
- Le lancement du pâturage à partir du 22/03 avec 114 agnelle et 20 ha pâturé environ.
- Gestion des EEE « Espèces Exotiques Envahissantes » par l'entreprise ADS 45 par arrachage manuel d'environ 6000 plants de *Lampourdes* essentiellement (*Datura* et *Ambrosie* si présences).
- Broyage des refus de pâturage par l'entreprise du Groupe J.Richard : débroussaillage des ligneux et semi-ligneux sur une surface de 2,94 ha.





VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un parcours de découverte de 4 km partant de la rive droite en amont du pont puis empruntant le pont et se poursuivant en rive gauche sur le site naturel.

Il est agrémenté d'un panneau d'information, 4 tables d'interprétation, 2 chevalets et d'une plaquette de présentation du site. La Labélisation en Espace Naturel Sensible du département du Loiret a permis la remise en état de l'intégralité des panneaux d'interprétations.

Animations nature : 44 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 30/04/2025, «Soirée crépusculaire : sur la piste des grenouilles» avec 21 participants, par les conservatrices bénévoles ;
- Réalisation d'une sortie grand public le 14/06/2025, «Des oiseaux et des îles» avec 6 participants ;
- Réalisation d'une sortie grand public le 19/07/2025, «Sur les ailes des papillons» avec 7 participants, par les conservatrices bénévoles et Antoine Lévêque de la SoMos ;
- Réalisation d'un chantier d'automne grand public le 04/10/2025, «Grand nettoyage d'automne aux Rives de Beaugency» avec 10 participants, par les conservatrices bénévoles ;

Animations scolaire : 81 élèves au total

- Réalisation d'un projet pédagogique avec les CP/CE1 de l'école élémentaire de la Vallée du Ru à Beaugency avec 5 séances réalisées (3 séances/classe) le 04/04/2025, le 24/04/2025 et une restitution le 02/05/2025, sur la thématique « Les arbres et les arbustes ». Après une première séance en classe où les élèves ont pu découvrir le Cen, les arbres des bords de Loire et leurs cycles de vie ; une sortie commune sur l'ENS a permis aux enfants d'appliquer et d'observer ce qui avait été vu en classe. Lors de la dernière séance de restitution, les classes ont réalisées des herbiers sur les essences ligériennes à partir de feuilles récoltés durant la sortie.
- Dans le cadre du partenariat entre le Cen et la MFR de Chaingy, réalisation d'une intervention sur le site le 17/09/2025 auprès de 22 élèves en 2nd. Sur la matinée, les élèves ont réalisé un étrépage de 3 placettes sur les pelouses sur sables ; l'après-midi s'est poursuivi par une intervention d'Isabelle Gravrand sur la Gestion par pâturage, une intervention d'un salarié de l'entreprise sous-traitante ayant réalisé un broyage des refus, ainsi que une intervention par l'animatrice du Cen sur la dynamique alluviale de la Loire.
- Réalisation d'une intervention auprès de 18 élèves de l'Université d'Orléans le 05/09/2025 dans le cadre d'un projet fictif de valorisation d'un espaces naturels, avec pour support le site de Beaugency.



Evénement : 590 participants au total (estimés)

- « Transhumance : des brebis sur le pont de Beaugency » : 500 participants (estimés) : Dans le cadre de l'Opération Pasto'Loire, Isabelle Gravrand et le Cen ont organisés une transhumance à Beaugency. Les brebis ont séjourné quelques semaines sur la prairie des Accruaux (secteur au-delà du Labyrinthe, venant de Beaugency) et ont pris le chemin de l'ENS le 22/03/2025. Après un petit discours avant le départ, les brebis ont longé la Loire, sous le regard et en compagnie du public, jusqu'au pont avant de traverser celui-



ci et de rejoindre le site. Un Stand et des discours ont accueilli les curieux qui avaient suivis la déambulation.



- 40e Salon du Livre Jeunesse Val de Lire Beaugency : On estime que 90 personnes ont visité le stand tenue à l'occasion du salon du livre à Beaugency. Au vu du nombre de visiteurs à l'évènement et le peu de vente réalisé sur celui-ci (notamment des cahiers d'activité et du livre Regard sur la Nature) qui était l'intérêt principal de notre présence, il serait peu pertinent de renouveler l'expérience pour les prochaines années.

Espèce Game :

Le site fait partie du réseau « Espèce Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèces emblématique. C'est un véritable parcours d'énigme naturaliste qui conduit les participants sur le territoire du Castor d'Europe à la recherche du jeton sur la Mouette mélanocéphale.



Information du public :

Les Rives de Beaugency apparaissent aussi sur les sites suivant : Site de la ville de Beaugency, Cirkwi, Le département du Loiret, la page facebook des Rives de Beaugency, IGN Rando, Loiret Balade, Loire à vélo, Orléans Métropole, Trace Gps, Yelp, Le Petit Futé, Les Plus beaux détours de France.

La plaquette de découverte a été renouvelé, elle est disponible auprès de l'Office de tourisme de Beaugency, de la Mairie et du Conservatoire d'espaces naturels.



La Transhumance à fait l'objet de plusieurs articles dans la République du Centre, mais également Ici Orléans. Un article a également été fait sur les travaux réalisés sur les bords de Loire en partenariat avec la DDT.

GESTION ■ Le conservatoire d'espaces naturels et la direction départementale des territoires sont à pied d'œuvre

Couper pour favoriser la biodiversité sur les bords de Loire

Pour éviter l'invasion des milieux naturels par des buissons, de grands travaux de débroussaillage ont été effectués, notamment à Beaugency, pour préserver les milieux naturels spécifiques de la Loire.

Ségolène Héroguez, écologue au conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, sur la rive gauche, Centre-Val de Loire, a été venue de Beaugency en tant que chargée de mission de la direction départementale des territoires, pour réaliser des travaux de débroussaillage.

Quelques semaines de travaux ont débuté l'automne dernier sur le site de nombreux espaces naturels de Beaugency, de grands travaux de débroussaillage, parfois dépassant la hauteur de buissons, et ce travail qui se poursuit pour préserver la biodiversité.

Élever les buissons
L'objectif de ce chantier, conduit par les agents du territoire de la direction départementale des territoires, est de maintenir dans les milieux naturels, notamment les buissons, la rive gauche de la Loire, le milieu naturel.

Avec les gestionnaires des zones de buissons, on est occupé à faire un plan. Le fonctionnement de la Loire, notamment en termes de restauration de milieux dans les années 2000, c'est un défi. Le site de Beaugency est devenu, à ce jour, un milieu naturel remarquable. Et y a de nombreux milieux de ce type, dans cette zone. Le projet de ces travaux, c'est de maintenir dans les milieux naturels, notamment les buissons, la rive gauche de la Loire, le milieu naturel.

Après les travaux, on a dit un espace protégé. Et on a dit un espace protégé. Et on a dit un espace protégé. Et on a dit un espace protégé.

Pour cela, le conservatoire a des projets nationaux, notamment en partenariat avec des acteurs de la région. Et on a dit un espace protégé. Et on a dit un espace protégé.

Il faut garder des espaces d'ombre pour les animaux, c'est-à-dire.

Pour que les plantes rares reviennent
Le conservatoire veut ainsi favoriser la transhumance par des plantes rares, 30 % de la surface du site, c'est le fait. 30 %, ce sont des espèces rares, des espèces de grande valeur. Et on a dit un espace protégé. Et on a dit un espace protégé.

Les interventions seront, après avoir été, en particulier, les travaux de débroussaillage, qui ont été réalisés, et ce sont des travaux de débroussaillage.

Des interventions de buissons, c'est un travail qui se fait après les travaux. Ségolène Héroguez, écologue au conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, a été venue de Beaugency en tant que chargée de mission de la direction départementale des territoires, pour réaliser des travaux de débroussaillage.

Il faut garder des espaces d'ombre pour les animaux, c'est-à-dire.

Il faut garder des espaces d'ombre pour les animaux, c'est-à-dire.

ici

"C'est un retour aux sources" : à Beaugency, une centaine de brebis en transhumance sur les bords de Loire



C'est l'élevageur qui a initié ce projet de transhumance estivale organisée en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels.

C'est une image que l'on voit habituellement en montagne : ce samedi matin à Beaugency, plus de 500 personnes ont accompagné un troupeau d'agneaux dans leur transhumance. Les brebis ont quitté la prairie des Accraux pour aller rejoindre les rives de Beaugency, soit un parcours de 2 kilomètres en empruntant le pont de Beaugency. Et, ils étaient nombreux pour suivre l'élevageur, "Moi, c'est comme ça se passe avec mes parents", explique Armand. "C'est beau, c'est la nature et c'est quelque part un retour aux sources". Évidemment, c'est un retour à la nature pour passer les travaux en photo. "Je voulais garder cette image des brebis sur le pont avec en fond le château et la ville de Beaugency".

Les brebis vont rester jusqu'à fin août à Beaugency
C'est une transhumance sous le soleil a permis de faire de belles photos, elle n'a pas été de tout repos pour l'élevageur, Isabelle Chavand, basée à Savers. "C'est un moment de sport. Ça sert de jours brebis, elles sont parties très vite et très fort, un peu impressionnés par la pluie. Mais, au final, tout s'est bien passé". Ces brebis, des vaches du Val de Loire, vont maintenant rester jusqu'à la fin de l'été sur les rives de Beaugency, un site classé qui appartient au Conservatoire régional des espaces naturels. "Depuis quelques années, on cherche des éleveurs pour faire du pâturage sur les bords de Loire et emmener ainsi ces espèces", explique Isabelle Richardeau, responsable communication au Conservatoire. "Après l'été, avec cette transhumance, c'était l'occasion aussi d'expliquer notre rôle au grand public et en quoi notre action PastoLoire permet de favoriser la biodiversité".



À ce jour, dans la Loire, le Conservatoire a permis à cinq éleveurs locaux de s'installer et de faire de l'élevage sur environ 200 hectares de sites protégés. Ce permet à des éleveurs de se faire leur propre miel, de produire du miel qui dans la Loire, qui est plutôt une terre de miel, notamment dans le Val de Loire, c'est un peu comme ça se passe avec mes parents, explique Armand. "C'est beau, c'est la nature et c'est quelque part un retour aux sources". Évidemment, c'est un retour à la nature pour passer les travaux en photo. "Je voulais garder cette image des brebis sur le pont avec en fond le château et la ville de Beaugency".

LA REPUBLIQUE

Des brebis qui franchissent la Loire sur le pont de Beaugency : une atypique transhumance à venir

Isabelle Chavand, éleveuse partenaire du Conservatoire des espaces naturels, conduit ses brebis sur leur site de pâturage en bord de Loire. La transhumance sera assurée d'ici samedi, samedi matin, 22 mars, à Beaugency.

Le site de Beaugency, un site classé qui appartient au Conservatoire régional des espaces naturels. "Depuis quelques années, on cherche des éleveurs pour faire du pâturage sur les bords de Loire et emmener ainsi ces espèces", explique Isabelle Richardeau, responsable communication au Conservatoire. "Après l'été, avec cette transhumance, c'était l'occasion aussi d'expliquer notre rôle au grand public et en quoi notre action PastoLoire permet de favoriser la biodiversité".

À lire aussi
"Cela veut dire pour moi", pour entretenir les bords de Loire, sans industrialiser, des éleveurs et leurs animaux sont mobilisés.

Dans le cadre de l'opération PastoLoire
"Cet événement a été choisi par le Conservatoire des espaces naturels pour mettre en avant notre action PastoLoire. Et nous avons de très bons échanges avec la municipalité de Beaugency qui était partenaire de l'organisation d'un événement attractif du public", indique Isabelle Richardeau, responsable animation du Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire.

Depuis plusieurs années, le conservatoire mène des partenariats avec des éleveurs pour l'emmener des bords de Loire par les animaux et ainsi favoriser la biodiversité naturelle de ce milieu, en empêchant les espèces invasives de prendre toute la place.

C'est aussi un retour à une tradition d'antan :

"Pour ceux qui s'en souviennent, ce sont en effet des troupeaux de brebis qui entretenaient les bords de Loire jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Un juste retour aux sources pour une préservation durable de notre patrimoine naturel", précise le conservatoire.

Des animations à l'arrivée
Les spectateurs pourront accompagner les brebis dans leur parcours de 2 kilomètres. Le départ de la transhumance sera lancé du parking de l'embarcadere des Accraux à 10 heures. Le pont de Beaugency sera fermé à la circulation le temps du passage des brebis.

À lire aussi
"Biodiversité, coupe d'arbres, ces travaux ont pour objectif de favoriser le retour d'espèces végétales et animales menacées des bords de Loire".

À l'arrivée, vers 11 heures, sur le site des Rives de Loire, des animations sont prévues par le conservatoire autour de ses actions, avec l'observation des oiseaux des bords de Loire, une démonstration de chiens de troupeau. "Aux Accraux, il faut privilégier le parking sur les quais de Loire, au lieu de se gêner au départ de la transhumance. Le parking sera le lendemain sera fermé. Et nous demandons aux spectateurs de tenir leur chien en laisse", précise-t-elle.



Les Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2025 le plan de gestion a été évalué et renouvelé dans le cadre du classement en Espace Naturel Sensible (ENS) par le Conseil départemental du Loiret. Une nouvelle carte de végétation a été réalisée et un inventaire des araignées réalisées par Nelly Larchevêque et Théophile Desbores-droit a permis d'identifier 104 espèces dont une espèce rare inféodée aux mousses et litières : *Centromerus incilium*.

Le nombre d'espèces identifiées atteint 2043 en 2025 (756 espèces en 2015). Une nouvelle espèce de punaise, sans doute très rare en Centre-Val de Loire (première observation pour la région), a été recensée en 2025 par Sébastien Damoiseau : *Apolygus limbatus*.

Un suivi des lépidoptères a été réalisé sur 4 transects dans le cadre du programme STERF. Cette seconde année de suivi a permis de contacter 16 espèces pour 514 individus comptabilisés lors de 4 passages.

Les objectifs du plan de gestion proposent en priorité la conservation des prairies fauche pour leur intérêt exceptionnel pour la flore et la faune, dans un contexte de changement climatique et de diminution future des éleveurs. Beaucoup d'entre-eux partiront à la retraite d'ici à 5 ans. Bien entendu les balades nature se poursuivront et des projets pédagogiques seront développés avec les écoles. En tout, 11 objectifs à long terme et 5 objectifs à 10 ans ont été fixés pour ce plan de gestion. Ainsi, 26 opérations sont programmées entre 2026 et 2036.

Les observations réalisées ponctuellement sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



Apolygus limbatus
Photo : S.Damoiseau



PROTÉGER

L'année 2025 se voit se concrétiser l'acquisition de parcelles prévues dans le projet d'extension foncière. A hauteur d'environ 1,5 ha. Ce site reste l'un des plus dynamiques du Loiret en acquisitions foncières. La labélisation en ENS dans le cadre de la politique du CD 45 permet d'avoir des perspectives financières pour la gestion du site, développées ci-dessous. L'extension foncière touche à sa fin avec plus de 95% de maîtrise foncière du périmètre prédéfini.



GÉRER

L'ensemble des parcelles ont été entretenues par une fauche tardive dans le cadre de partenariats « gagnant/gagnant » avec des agriculteurs locaux (Madame Poulizac et Monsieur Blondeau). Ces partenariats sont essentiels à la gestion écologique du site.

- Ces opérations se sont déroulées conformément aux attentes du Conservatoire (fauche tardive, centrifuge avec bandes de repli, exportation rapide des balles...).



Un Broyage à l'épareuse du tour des prés a été réalisé sur environ 1700 ml (débroussaillage des ronciers et taille des haies pour regagner de la surface et retrouver les clôtures existantes.

On notera l'installation de 4 panneaux SNP (dont 2 avec ancre et poteau bois) et la mise en place de 3 plaques à reptiles pour le suivi et la valorisation.

Le broyage ras de la végétation herbacée et ligneuse avec ramassage et export sur 6,5 ha pour restaurer les prairies colonisées par les espèces arbustives et faciliter la fauche par le travail des agriculteurs.



VALORISER

Découverte libre :

La sensibilité écologique ne permet pas une ouverture du site en visite libre. Ce dernier peut être longé par le chemin communal de la Petite Croix reliant le bourg à la RD 60. Chaque année de nombreux habitants de Saint Martin d'Abbat empruntent ainsi le chemin pour découvrir la floraison des orchidées.

En partenariat avec l'association Saint Martin d'Abbat Demain, le site est également doté d'un abri en forme de boîte aux lettres personnalisée : la BAL'Varinnes.



Animations nature : 29 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 24/05/2025 sur «Les belles des prairies : les orchidées sauvages » avec 7 participants, dans le cadre des mois de la biodiversité;
- Réalisation d'une sortie grand public le 18/06/2025 sur «Papillons et petites bêtes des prairies » avec 7 participants ;
- Réalisation d'une sortie grand public le 18/06/2025 sur «Soirée crépusculaire : les chauves-souris » avec 15 participants, dans le cadre des nuits de la chauve-souris.



Evénement : 11 participants au total

- **Inauguration labélisation ENS les Varinnes**, après une visite du site, élues, partenaires et représentants du cen ce sont réunies à la mairie de Saint-Martin d'Abbat pour la signature de la convention ENS.

Espèce Game :

Le site fait partie du réseau « Espèce Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Sur les Varinnes, une énigme photographique permet aux promeneurs de découvrir le trésor qu'est le Damier de la Sucisse.

Information du public :

Les Varinnes figurent également sur les sites internet : Tourisme Loiret, la commune de Saint Martin d'Abbat, Ma rando à vélo, Loire Valley

L'inauguration de l'ENS des Varinnes a fait l'objet d'un article dans la République du Centre. Un article a également été réalisé pour le bulletin communal.

Article la République du Centre :

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

Le Loiret compte désormais 21 "espaces naturels sensibles" sur son territoire

Le site des Varinnes, à Saint-Martin-d'Abbat, a officiellement été labellisé "espace naturel sensible" mardi 29 avril. Trente-cinq espèces placées sur la liste rouge régionale des espèces menacées y sont présentes.

Par Julien Péro
Publié le 30 avril 2023 à 08h04



1.100, c'est le nombre d'hectares à présent considérés comme "espaces naturels sensibles" (ENS) dans le Loiret. Mardi 29 avril, le site des Varinnes, à Saint-Martin-d'Abbat, est devenu le 21^e du département à recevoir ce label.

La zone de 33 hectares, située dans le lit de la Loire et composée de prairies humides, va pouvoir bénéficier d'un accompagnement financier du Département pendant cinq ans, grâce à cette labellisation. Ce qui représente un total de 170.000 euros.

Ces financements permettront à la fois d'entretenir le site et de protéger les espèces s'y trouvant. Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire sera chargé de la gestion de la zone.

À lire aussi
Une navette au départ d'Orléans pour aller à l'arboretum des Grandes Bruyères et au château de Chambrailles

Qu'est-ce qu'un espace naturel sensible ?

Les espaces naturels sensibles sont gérés par le Département. Ils constituent un réseau de sites naturels remarquables d'un point de vue écologique (faune, flore, milieu), géologique et/ou paysager.

Les milieux concernés sont très diversifiés par leur taille (de quelques hectares à plusieurs centaines d'hectares) et leur typologie (étangs, boisements, pelouses sèches, grottes, tourbières, prairies humides, etc.).

Les ENS disposent de deux composantes. Ce sont des sites où la biodiversité est préservée, mais qui sont également ouverts au public. Attention tout de même, des consignes existent pour ne pas nuire à la faune et à la flore présentes. Il est, par exemple, recommandé de rester sur les chemins. Une signalétique est mise en place dans ces zones pour plus de précision.

À lire aussi
Sully-sur-Loire, Déjà deux boucles bateau-randonnée

35 espèces placées sur liste rouge dans la zone

Si le site de Varinnes a été classé ainsi, c'est pour la biodiversité remarquable qu'il possède. 917 espèces y ont été recensées, dont 321 plantes et fougères et près de 600 espèces animales, ce qui en fait l'un des ENS les plus riches du Loiret en termes de diversité.

Si cette zone est particulièrement sensible, c'est notamment parce qu'elle contient plusieurs dizaines de variétés d'orchidées, mais aussi car, parmi les espèces présentes, 35 sont placées sur la liste rouge régionale des espèces menacées.

Stéphane Hippolyte, responsable de l'antenne du Loiret au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, indique que parmi cette liste il y a notamment "des libellules, des étiopiques, des sauterelles ou encore des oiseaux des prairies, tels le pie grièche écorcheur et le courlis cendré, tous les deux en voie d'extinction en France".

Il ajoute ensuite :

"Si le courlis cendré est aussi vulnérable aujourd'hui, c'est à cause de la diminution radicale de la quantité de zones humides en France. 50% ont disparu lors des 50 dernières années, remplacées majoritairement par des zones cultivées."

Où sont situés les 21 espaces naturels sensibles du Loiret ?



La carte des 21 ENS du Loiret et des sites partenaires du Département. Image Département du Loiret

Des animations à venir :

Le Département du Loiret a lancé un guide, *Les Rendez-vous de la nature*, recensant les animations qui se déroulent tout au long de l'année dans les 21 ENS ainsi que dans d'autres sites remarquables du département.

Concernant le site des Varinnes de Saint-Martin-d'Abbat, voici la liste des balades commentées et des animations (à destination du grand public et des scolaires) qui auront lieu au cours de l'année :

- Le 24 mai, à 14 h 30 : Les belles des prairies : les orchidées sauvages.
- Le 18 juin, à 10 heures : Découverte des plans d'eau, papillons et petites bêtes des prairies.
- Le 6 août, à 20 h 30 : Soirée crépusculaire : les chauves-souris.
- Le 15 novembre, à 14 h 30 : Vanneries buissonnières.

Réservation obligatoire. Plus d'informations sur loiret.fr/

Tourisme et découverte

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Les Varinnes papillonnent

Au pied de la ville, le site des Varinnes est bien connu des Nivernais. Classé espace naturel sensible par le Département depuis fin 2004, ce site naturel préservé est géré par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre - Val de Loire depuis 2009 en partenariat avec les associations locales, la commune et des agriculteurs locaux. Outre grande richesse, les 33 hectares de prairies humides, haies et marais présentent une biodiversité remarquable. C'est notamment le profane d'orchidées sauvages, l'Ornie à fleurs blanches et le Charbonnier de nuit, les plus les prairies de marais et étend de marais et de prairies et qui fait la particularité de ce site, et dont les populations sont parmi les plus importantes du Loiret. Cette richesse floristique est très favorable à de nombreuses espèces de coléoptères et de papillons, ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux dont le Pie-grièche-écrouleur.

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise des animations nature sur le site et sur loiret.fr. Il est possible de venir découvrir les Varinnes lors d'une de nos Salades Naturelles nos sorties sur loiret.fr ou www.centre-valdeloire.org

Zoom sur le Damier de la Sucisse

Parmi les nombreuses espèces de papillons que l'on retrouve sur les Varinnes, le Damier de la Sucisse est l'une des espèces emblématiques du site. Locales et considérées comme vulnérables en région Centre, on le rencontre principalement en bord d'étang et dans les prairies humides du lit de la Loire et de la Patouze, de mai à début juin. Comme son nom le laisse deviner, son caractère se développe sur le flocage des piro, dans des ruis de rose corail, mais on est autour du village de cette plante rive. Elles passent tout l'hiver ainsi, avant de se disperser au printemps pour se chrysaliser dans la végétation basse. Pour protéger cette espèce, mais également bien d'autres, les prairies des Varinnes sont gérées par fauche tardive afin qu'elles puissent réaliser leurs cycles de vie.

Agré pour le damier de sucisse et c'est un plaisir avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire) est une association régionale créée en 1990, dont la mission est de préserver les espaces naturels remarquables de la région pour la faune, la flore, la qualité paysagère ou l'intérêt géologique. En 2020, il présente un réseau de plus de 100 sites naturels (ENS), qu'il gère conjointement avec des bases : « ornithologie, géologie, géologie et accompagnement ».

Audrey DURVILLE, animatrice Nature
Conservatoire d'espaces naturels, Centre-Val de Loire, Orléans

Bulletin Municipal / 2023 / 000000000000 / Décembre 2023

space 2026

servatoire
aces naturels
re-Val de Loire

L'Île à Gaston, Châtillon-sur-Loire

Conservateurs : Catherine MAILLOT
et Bruno BORDEAU



CONNAÎTRE

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.

En 2024 une recherche de la Gagée des prés mené par JF Aubel et le CBNBP n'a rien donné sur le site (Cette espèce en danger critique d'extinction a été retrouvée sur le site en mars 2025). Une nouvelle station de 100 pieds a été découverte en 2025.

Un premier suivi STERF a été mise en place par les conservateurs du site avec l'aide de Jean-François AUBEL en 2024, sans succès. En 2025 les transects ont été suivis avant la fauche des prairies pour améliorer les résultats, mais le nombre d'espèces et d'individus recensés reste toujours dessous de ce qu'on peut attendre pour des milieux prairiaux ; sans explications pour l'instant.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière sur ce site, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Comme chaque année, le Conservatoire a réalisé des échanges réguliers avec les services du pôle Loire (Direction départementale des territoires) et l'OFB pour la bonne réalisation des opérations de restauration hydrauliques prévues par la DDT et également les besoins de surveillance de territoires pour des questions relatives à la police de la chasse et de la nature.

Le renouvellement de la convention de superposition d'affectation avec l'Etat permet de continuer à travailler sereinement sur les sites de bord de Loire.



GÉRER

- Pas d'entretien en régie en 2025
- Fauche et pâturage (bovins) pour l'entretien des prairies par convention.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un sentier de découverte de 3 km doté de deux passerelles. Les panneaux d'informations ne sont plus correctement lisibles. Ne subsiste que celui situé au niveau du passage à gué.

Un nouveau sentier permet d'éviter de longer les parcelles agricoles en empruntant un chemin forestier. Malheureusement, il n'est que peu fréquenté à l'heure actuelle.

Animations nature : 34 participants.

- Réalisation d'une sortie grand public le 12/04/2025 « La forêt alluviale de l'île à Gaston en évolution » avec 23 participants, en compagnie de Chevalier Richard (retraité de l'INRAE) ;
- Réalisation d'une sortie grand public le 17/05/2025 « Les oiseaux des bords de Loire : observer, écouter, créer » avec 11



participants, par les conservateurs bénévoles et en compagnie de Roland Eve (ornithologue).

Information du public :

Le plan de gestion sera renouvelé courant 2026, la plaquette ainsi que les différents supports pédagogique pourront être renouvelés courant 2027-2028.

L'Île à Gaston est présente sur les sites : Loiret Balade, Tourisme Loiret, Cirki, IGN Rand, La commune de Châtillon sur Loire, Le petit Futé, Ma rando à vélo, Châtillon sur Loire Station verte, CDT 45, Office de tourisme Terre de Loire et Canaux.

La sortie nature sur la forêt alluviale à fait l'objet d'un article sur le site de la commune.

Découverte de la forêt alluviale de l'île à Gaston

16 avril 2025 | Loiret



Temps de lecture : 2 minutes

[f](#) [t](#) [u](#) [in](#)

Samedi après-midi, une vingtaine de curieux et passionnés de nature ont participé à une balade organisée par le Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre-Val de Loire.

Une sortie printanière qui a permis de plonger au cœur d'un écosystème remarquable. Guidés par un quatuor d'intervenants passionnés, Audrey Deveau, animatrice, Catherine Maillot, Bruneau Bordeaux, bénévoles, et Richard Chevalier, ancien forestier à l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), une vingtaine de curieux ont suivi leurs explications.

Sur près de 70 hectares, cette forêt singulière abrite une grande diversité d'espèces dont des saules et des peupliers qui aident à stabiliser les sols grâce à leurs systèmes racinaires. Le majestueux peuplier noir, situé près de la passerelle sur l'île, a une impressionnante circonférence qui permet d'estimer son âge à plus de 120 ans !

Au fil du temps, après les arbres pionniers qui se développent en premier sur des sols parfois difficiles, d'autres espèces appelées post pionnières se sont installées, comme les frênes et les ormes qui sont des arbres à bois tendre. Ou l'érable negundo qui est une essence exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord au développement rapide. Viennent enfin les arbres à bois dur comme les chênes.

La forêt se structure ainsi en différentes strates, et, sans intervention humaine, elle apparaît en une cinquantaine d'années. En 1949, sur l'île à Gaston, elle représentait 25% de la surface du site, alors qu'elle en recouvre 75% aujourd'hui. Sur ce site préservé, le boisement alluvial est laissé à sa libre évolution afin de favoriser la production de bois mort, substrat très important pour la faune et la flore, contribuant aussi à la formation de l'humus, élément essentiel au développement de la forêt. Le niveau de la Foïe, qui serpente à travers la forêt montre les traces de chantiers de castors, preuve discrète mais bien réelle de la présence de ce discret bâtisseur.

Cette balade pédagogique, a permis de mieux comprendre les enjeux de la préservation de ces milieux naturels sensibles. Un beau moment de partage, entre science, émerveillement et engagement pour la nature.



Rapport d'activités 2026 – Département du Loiret - p. 36

Les Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Îles de Bonny est localisé sur la commune de Bonny-sur-Loire. Il est intégré dans un chapelet d'îles temporaires de la Loire, plus ou moins connectées aux berges : l'île Bon située en amont sur la commune de Beaulieu et l'île à Gaston (propriété du Conservatoire) située en aval sur la commune de Chatillon-sur-Loire. Le site est pour une superficie de 64,47 ha sur le DPF et pour 29 ha 64 en convention de 34 ans avec la Commune de Bonny-sur-Loire, convention renouvelée en 2023.



GÉRER

Le site a accueilli le troupeau de Cédric Chapelier pour y effectuer l'entretien par pâturage. Le pâturage a été troublé par de multiples dérangements d'engins motorisés et des dégradations des équipements pastoraux. 250 moutons d'avril à juin et de septembre et octobre, puis 350 en novembre. Entretien des prairies par fauche tardive (convention agricole).



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via un sentier de découverte de 4,5 km qui était doté de 3 panneaux d'informations, de 2 tables de lecture paysagère et d'un livret de découverte (actuellement en rupture de stock). L'ensemble des supports sont vieillissants et 1 panneau d'information n'existe plus. Suite aux travaux réalisés sur le cours d'eau de la Cheuille par l'AAPPMA Le Bardillou bonnychon (association habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret), un panneau d'information a été posé par celle-ci à l'une des entrées du site.



Animations nature : animation annulée pour raison météorologique (canicule)

Animations scolaire : 29 élèves au total

- Intervention au près d'une classe en 2nd au Legta du Chesnoy sur le site. Présentation du site et du cen, présentation de l'opération Pasto'Loire suivis de Cédric Chapelier présentant son troupeau et sa conduite d'élevage.

Information du public :

Le livret de découverte du site est aujourd'hui en rupture de stock. Une demande forte est faite par l'Office du Tourisme de Bonny sur Loire pour une rediffusion. Le plan de gestion étant renouvelé courant 2026, la plaquette ainsi que les différents supports pédagogique pourront être renouvelés courant 2027-2028.

Les îles de Bonny apparaissent également sur les sites : Tourisme Loiret, Loiret Balade, Cirkwi, IGN Rando, CDT 45, Spectacle, Loire à vélo, Le Petit Futé, Site de la commune de Bonny sur Loire, Loire Pays du Giennois, My Loire Valley et Valley del Loira francia.

Un article a été réalisé pour le bulletin de la commune (paru en janvier 2026).

Article bulletin communal :



Conservatoire
d'espaces naturels
Centre-Val de Loire

CADRE DE VIE

Le Conservatoire

La forêt alluviale, une forêt les pieds dans l'eau



Au pied de Bonny-sur-Loire, la Loire et le site naturel préservé des îles de Bonny s'étendent dans un cadre verdoyant. Sur 94 hectares, ce site enclavé entre la Loire et la Cheuille, confluant avec le fleuve à la pointe des îles, rassemble une mosaïque de formations végétales alluviales typiques du lit majeur de la Loire. Des pelouses et prairies sur sable en passant par les grèves, c'est la forêt alluviale qui y est dominante en composant 60 % du site !

Peu connue du grand public, cette forêt intimement liée au sol, au cours d'eau et à la nappe phréatique, abrite pourtant une biodiversité originale. C'est sa relation à l'eau va les espèces qui s'y installent. Dans les secteurs les plus humides, on retrouve surtout des essences à bois tendre comme le saule blanc, le peuplier noir et l'aulne glutineux. Moins dépendantes de l'eau sur des parties plus hautes ou plus éloignées de la Loire, les essences à bois dur comme le Frêne élevé, l'Orme lisse puis le Chêne pédonculé s'installent. Cette jungle luxuriante où s'entremêlent lianes, branches et bois morts, hébergent un cortège d'espèces remarquables. Parmi elles, on retrouve la Bréphine ligérienne dans les saulaies arbustives. Les boisements, eux, abritent de nombreux coléoptères xylophages rares comme l'Ampedus jaune et noir. Le dédale de chenaux d'écoulement accueille les nichées du Héron cendré et du Milan noir. Et il ne faut pas oublier l'emblématique ingénieur des rivières : le Castor d'Europe !



Outre cette richesse, la forêt alluviale possède un intérêt écologique important. Les racines des arbres contribuent à la stabilisation des sols et des berges et limitent l'érosion. Elles puisent aussi dans la rivière ou dans la nappe les nitrates et phosphates contenus dans l'eau, contribuant à son épuration. Situées dans le lit majeur du cours d'eau, elles peuvent en ralentir le flux, en cas de crue.

Une forêt riche oui, mais fragile... Dans le contexte climatique actuel, sa forte dépendance au cours d'eau qu'elle côtoie la rend vulnérable, et ce milieu tend à se faire rare. Malgré tout, la forêt alluviale des îles de Bonny, de formation assez récente et à un niveau assez bas, reste globalement bien connectée à la nappe alluviale ce qui limite fortement le dépérissement même lors de longs étiages. Afin d'évaluer son état de conservation et la maturité de ses arbres, une étude menée avec les licences pro du LEGTA de Nogent-en-Vernisson est en cours. Elle vise à déterminer la présence des gros arbres sur le site naturel des îles de Bonny.

Cette nature est la vôtre, aussi le Conservatoire d'espaces naturels vous invite à découvrir ce lieu unique lors de vos balades via le chemin communal qui longe le site ou lors d'une animation proposée par le Conservatoire d'espaces naturels.

Plus d'information sur www.cen-centrevaldeloire.org

NUMÉRO 42149

Photos © Cen CVL

Rives de Saint-Firmin, Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé en 2025 sur les Rives de St-Firmin. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Rives de St-Firmin est situé uniquement sur le domaine public fluvial (DPF) sur la commune de St-Firmin/Loire. Le Conservatoire est autorisé à gérer ce site d'une surface de 30,15 ha dans le cadre de la convention de juxtaposition. Ce site a bénéficié d'une extension de sa surface pour faciliter la mise en œuvre du pâturage.



GÉRER

- Pas d'entretien en régie en 2025 ni en sous-traitance. Des échanges avec le successeur de Thierry GANEM sont en cours pour remettre des moutons sur ce site avec une exploitation agricole économiquement viable.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.



Aucune animation nature n'a été réalisée sur le site en 2025.



Plaine de l'Ormette, Saint-Gondon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé en 2025. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de l'Ormette est entièrement sous convention avec la DDT. Comme chaque année. Enfin, ce site a aussi bénéficié d'échanges avec la DDT pôle Loire pour affiner les modalités de réalisation des travaux d'entretien.

Ainsi, l'accompagnement par le Conservatoire est très pertinent pour assurer une bonne intervention de l'État sur le site. A ce titre, la DDT a intégré ce site dans la gestion des repousses de saules et de fruticées, avant l'arrivée des moutons.



GÉRER

- Pas d'entretien en régie en 2025.
- Pâturage
- Travaux en sous-traitance par la **DDT Pôle Loire** : fauchage mécanique / coupe d'arbres au grappin-coupeur / dessouchage à la mini pelle et enfouissement de Renouée / dévégétalisation du chenal / dessouchage mini pelle : surface travaillée : **13 hectares**.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Animations nature : 13 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 09/08/2025 « La faune sauvage des bords de Loire » avec 13 participants.



Pelouse des Lorrains, Montbouy

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Pas de suivi en 2025.



PROTÉGER

Convention de gestion avec Messieurs MILON pour la période 2024-2029 toujours en cours. Pas d'action de maîtrise foncière supplémentaire sur le site.



GÉRER

Opérations de gestion en sous-traitance :

Opération d'ouverture du milieu pour permettre le retour de la biodiversité spécifique aux pelouses sèches.

Restauration des milieux herbacés par bûcheronnage et débroussaillage 2024-2028 (sous-traitance APAGEH): 2^{ème} tranche de travaux en novembre 2025, 0,12ha de bucheronnage et 0,435ha en débroussaillage.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte libre du public.

Aucune opération de valorisation mise en œuvre en 2025.

La Plage de Beauget et les Rives d'Ousson,

Briare et Ousson-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé en 2025. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Les sites de la plage de Beauget et des Rives d'Ousson sont uniquement situés sur le domaine public fluvial (DPF) sur les communes de Briare et Ousson-sur-Loire. D'une surface totale de 43,33 ha, l'objectif de ces sites est une gestion par pâturage dans le cadre de Pasto'Loire. Ils sont pâturés par un troupeau appartenant à Cedric Chapelier pour entretenir un chapelet de prairies situées sur les francs-bords, le long des deux rives de la Loire situées entre Beaulieu et St-Firmin.



GÉRER

Travaux réalisés par la **DDT Pôle Loire** : Dé-végétalisation par GUINTOLI (Prestataire DDT) : Broyage et dessouchage de jeunes arbres avec une pelle et régilage au tracteur chenille / Surface travaillée : **3,9 hectares**.

Pas d'entretien en régie en 2025

Pâturage de 350 moutons en janvier sur Beauget et 350 moutons en mars sur Ousson avec l'éleveur Cédric Chapellier dans le cadre de Pasto'Loire.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte libre du public.

Aucune opération de valorisation mise en œuvre en 2025.

Prairies humides de L'Ouanne,

Amilly, Conflans-sur-Loing, Gy-les-Nonains,
Saint-Germain-des-Prés et Château-Renard

Conservatrice : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Aucune opération de connaissance réalisée en 2025. Le plan de gestion sera renouvelé en 2026 uniquement sur les prairies de l'Yonne et de Saint-Germain car la surface en maîtrise foncière y a beaucoup augmenté en 2025.

Projet tuteuré avec des élèves du BTS GPN des barres sur le suivi des habitats de la vallée, le rendu aura lieu en avril 2026.



PROTÉGER

Poursuite de l'animation foncière par la SAFER Centre-Val de Loire sur l'emprise du site, pour le compte de l'EPAGE du bassin du Loing.

Acquisition de 7 parcelles sur St Germain des Prés pour un total de 8ha.

Signature d'un nouveau bail emphytéotique entre l'EPAGE et le Cen sur une durée de 34 ans afin de transférer la gestion de 61.6 ha supplémentaire pour atteindre un total de 167.5 ha de parcelles en gestion par le Cen sur les prairies de l'Ouanne.



GÉRER

Gestion pastorale des prairies :

- Prairies d'Yonne : Suivi de la gestion des prairies par fauche tardive avec les 5 agriculteurs/éleveurs sous convention.
- Château Renard : premier pâturage sur le site pour les vaches du GAEC PUISSANT qui a fait tourner une dizaine de génisses entre les 3 parcs sur la période de Juin à Octobre. Ainsi que la fauche tardive de 18ha de prairies.



Château Renard – Juin 2025

Opérations d'entretien et de restauration sous-traitées :



Château Renard – Novembre 2025

Secteur Prairies de la Gravière (Château Renard)

- Pose du mobilier pastoral (système de pompage solaire pour alimenter les 3 bacs pour animaux) supervisée par l'EPAGE du Loing.
- Chantier école avec le lycée des Barres : broyage en bord de clôture pour entretien.
- Libre-évolution des autres parcelles exploitées vers l'aulnaie-frênaie.

Secteur Prairie d'Yonne

- Restauration de 3 ha de prairies par bucheronnage, arrachage et broyage de souches. (sous-traitance CIRADE)
- Restauration par broyage avec export de 2ha (sous-traitance CIRADE)



Ensemble du site

L'exploitation de 13ha de peupleraie sur Amilly et Château Renard devait se finaliser en 2025. Les conditions techniques de l'entreprise n'ont pas pu être réunies et aucune coupe n'a été réalisée. Les actions prévues en 2025 sont donc reportées à 2026.

Opérations d'entretien en régie :

- Entretien par bûcheronnage d'un arbre tombé sur la clôture des prairies de Château-Renard.

Gestion cynégétique

Renouvellement des baux de chasses sur le secteur Prairie d'Yonne et suivi de ceux en cours de validité avec les associations de chasse partenaires.

Réunion organisée en novembre 2025 avec les 4 groupements de chasse pour organiser leurs sorties.



VALORISER

Découverte libre :

Le site des Prairies humides de l'Ouanne (Château Renard) est accessible au public par plusieurs chemins communaux. Un panneau d'information et plusieurs panneaux pédagogiques installés courant 2025 permettent une visite libre du site par le public. En revanche les prairies d'Yonne et de saint-Germain ne peuvent pas accueillir du public car non aménagés pour une visite libre (nombreux travaux d'abatages et de restaurations de milieux encore en cours ne permettant pas une ouverture au public).

Animations nature : 6 participants au total

- Réalisation d'une sortie nature à destination de l'UTL de Gien, dans le cadre de notre convention, le 05/06/2025. Deux autres animations grand public étaient prévues mais ont été annulées (cause météo ou manque d'inscrits).

Evénement : 20 participants au total

- **Inauguration sentier pédagogique :** élus et partenaires étaient présents à cette occasion pour découvrir les aménagements réalisés pour ce sentier pédagogique.



Information du public :

Un article a été réalisé pour le bulletin communal.

Article bulletin communal :



Le site naturel préservé des Prairies humides de l'Ouanne

Entre prairies humides, boisements alluviaux et roselières, la vallée de l'Ouanne forme un ensemble d'une grande biodiversité. Autrefois composé de prairies pâturées et fauchées, le fond de vallée a vu ces milieux disparaître progressivement, menacés par la plantation de peupliers et l'abandon du pâturage à partir des années 1940.

Depuis 2015, le partenariat entre SAFER 45, l'EPAGE du bassin du Loing, la Commune de Château-Renard et le Cen Centre Val de Loire réalise des actions afin de préserver ces zones humides : notamment la reconversion de peupleraies exploitées en prairie. Ces dernières favorisent une biodiversité typique des milieux ouverts et permettent de dynamiser l'élevage local. Suite à l'une de ces restaurations et à l'installation de d'équipements pastoraux, le site devrait accueillir de nouveau un troupeau pour entretenir ces prairies humides !



Chaque année le Conservatoire d'espaces naturels organise des sorties grand public pour faire découvrir le site naturel !

Mercredi 2 juillet : Des oiseaux au yoga

Rdv à 19h30

Inscription obligatoire avant le 1er juillet à midi et renseignements au 06 15 77 44 35

Lieu de rdv communiqué lors de l'inscription (CHATEAU-RENARD)

15 €/adulte

« Venez observer les oiseaux des bords de l'Ouanne accompagnés de l'animatrice du Conservatoire d'espaces naturels, et si le cœur vous en dit, réaliser une séance de yoga et de relaxation au milieu de la nature en compagnie de Virginie Brancotte, professeure de yoga. »

Samedi 26 juillet : Grande balade au bord de l'Ouanne

Rdv à 9h00

Inscription obligatoire avant le 25 juillet à midi et renseignements au 06 15 77 44 35

Lieu de rdv communiqué lors de l'inscription (CHATEAU-RENARD)

5 €/adulte, gratuit pour les <12 ans et adhérents

« D'une prairie humide à un boisement, en passant par une roselière ou une mare, le site présente une diversité de milieux accueillant de nombreuses espèces. Au cours d'une grande balade commentée de 5 km, suivez l'animatrice à la découverte de ces paysages et des espèces du site. »

Mares de Sologne, Lailly en Val

Conservateur : Patrick Legrand (2026)



CONNAÎTRE

Les Mares de Sologne concernent deux entités qui font l'objet d'un plan de gestion (Mares de Villenouan) et d'une notice de gestion (Mares des Gâchetières).

✓ Les mares de Villenouan

Un suivi de la reproduction du Pélobate brun a été réalisé comme chaque année. L'objectif est d'évaluer les effectifs en recherchant les adultes lors de prospections nocturnes ainsi que les indices de reproduction dans les mares où se reproduit cette espèce (adultes, têtards...). En 2025, 12 mares ont accueilli l'espèce durant sa phase de reproduction.



PROTÉGER

Un scénario d'extension foncière, par acquisition ou par conventionnement autour du site de Villenouan a été validé dans le plan de gestion. Cependant, l'absence actuellement de pélobate brun dans les mares visées par l'extension foncière ne permet pas au Cen de lancer des acquisitions ou des maîtrises d'usage. Une 1ere ORE sur le site de la hummerie pour une mare de 2000 m² a été signée en décembre 2024 et le Cen poursuit le développement d'opportunités foncières.



GÉRER

Pâturage :

L'ensemble des opérations de gestion a été effectué en relation étroite avec Loiret nature environnement (LNE), et Beauval Nature, structure animatrice du PNA Pélobate.

Enfin, le gyrobroyage des mares a été réalisé durant l'hiver, par le GAEC Naudin



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal n'est pas aménagé pour une découverte libre.

Les enjeux environnementaux du site ne permettent pas une ouverture à large échelle et une divagation aux abords des mares.

Animations nature : 8 participants au total

- Réalisation d'une sortie nature le 05/04/2025, « Les mares aux princes charmants » avec 8 participants dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille.



Animations scolaire : 15 élèves au total

- Intervention dans le cadre de la convention Cen/MFR de Chaingy, auprès des élèves en Terminal, en partenariat avec Gabriel Michelin de Beauval Nature. Les élèves ont réalisés la pose de panneaux d'information au bord de la départemental, la pose d'exclos à ragondin, la pose de grillage petite faune le long d'une portion de route, et une écoute chiroptère.

Événement : 50 participants au total

- Organisation des Rencontres Batrachologiques de la Région Centre Val de Loire - Jeudi 9 Octobre 2025 Lailly en Val salle de la Lisotte.



Vallée des Ardouzes, Dordives

Conservateur : José RESENDE VAZ



CONNAÎTRE

Le site est riche de 457 espèces dont 19 d'intérêt patrimonial, de 18 unités écologiques (milieux et mosaïque de milieux naturels) dont 2 habitats à enjeu patrimonial et 3 qui présentent des potentialités écologiques élevées, sous réserve d'une gestion appropriée.

Le site n'a pas fait l'objet d'un suivi écologique par le CEN en 2025.



GÉRER

Gestion pastorale des prairies : 2,5 ha

- Conventonnement avec M. CHARTROU, éleveur bovin sur Dordives, pour la fauche et la mise en pâturage des prairies de fond de vallée. Prêt à usage gratuit sur 5 ans (2020-2025) ;

Gestion cynégétique : concertation avec l'association de chasse locale pour la régulation du sanglier et l'autorisation de passage sur les parcelles en gestion.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal n'est pas aménagé pour une découverte libre.

La non mise en défend du front de taille mais également la fauche et le pâturage des prairies ne permettent pas une ouverture pour une visite libre du public.

Animations nature : animation annulée par manque d'inscrit.

Animations scolaire : 12 élèves au total

- Intervention dans le cadre de la convention Cen/MFR de Chaingy, auprès des élèves en 1^{ère}, le 02/09/2025. Les élèves ont pu réaliser un arrachage du cresson partiel sur le ru des ardouzes avec étalement du cresson sur la rive gauche, un débroussaillage de la rive gauche et du lit en partie, et un mini IBGN avec analyse du cours d'eau.



Marais de Bouville et de Gendry, Estouy

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a eu aucun suivi écologique sur le site en 2025.



PROTÉGER

Convention d'usage entre le Cen et le SMORE propriétaire du marais de Bouville courant sur 2022-2031

Les démarches d'acquisition de la zone humide de Gendry par le SMORE sont toujours en cours de négociation.



GÉRER

Opérations pluriannuelles sous-traitées :

- Restauration de milieux ouverts par arrachage et broyage (*sous-traitance CIRADE Environnement*) sur 5,02ha dans une optique future de mise en place de pâturage.



VALORISER



Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par une départemental n'est pas aménagé pour une découverte libre.

Les enjeux environnementaux du site ne permettent pas une ouverture à large échelle et une divagation sur le marais.

Animations publiques :

Aucune animation n'a été réalisée en 2025.

Vallées de Solvins, Bondaroy/Dadonville/Estouy

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique en 2025.



PROTÉGER

Le site est en bail emphytéotique auprès d'un propriétaire privé, jusqu'en 2053 pour une surface de 24ha au total.



GÉRER

Opérations de restauration et d'entretien sous-traitées :

Report des opérations envisagées en 2024 à 2025, en raison des conditions climatiques.



Arrachage de ligneux sur roselière
(CIRADE) - CL

Chantier d'arrachage, bucheronnage et broyage pour compléter la première phase des travaux réalisée par le SMORE en 2023. Sous-traitance CIRADE



Broyage d'entretien de la roselière (SMDA) - CL

Chantier d'arrachage de ligneux et évacuation d'un merlon sur le site de la roselière de Toussac. Sous-traitance SMDA.

Groupes de travail techniques : échanges avec le SMORE pour établir une convention de partenariat entre les deux établissements pour leurs actions respectives sur les sites.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre.

En revanche, il est longé sur sa partie nord par un chemin communal de petite randonnée. Quelques panneaux posés par le SMORE donnent des informations sur les travaux réalisés dans la vallée.

Animations nature : animation annulé par manque d'inscrits.

Vallée de la Noue chaude, Estouy

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique en 2025 sur ce site.



La vallée de la Noue chaude



PROTÉGER

Projet d'acquisition de 0,2964ha sur 3 parcelles (sous-traitance SAFER Centre-Val de Loire).



GÉRER

➤ Aucune action de gestion n'a été réalisée en 2025.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre.

En revanche, il est longé sur sa partie nord par un chemin communal de petite randonnée.

Animations publiques : Aucune animation n'a été réalisée à l'heure actuelle.

Marais de Maison rouge, Le Malesherbois

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique en 2025 sur ce site.



PROTÉGER

Trois contrats d'obligations réelles environnementales de 34 ans ont été finalisés avec 3 propriétaires pour environ 10,54 ha. Les surfaces ainsi maîtrisées concentrent les enjeux de préservation du site.



GÉRER

➤ Bucheronnage pour ouvrir la zone tourbeuse programmée en 2025 mais avec une réalisation en début 2026..



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre. En revanche, il est longé sur sa partie ouest par un chemin communal.

Animations nature : Aucune animation n'a été réalisée.



Coteaux et pelouses calcicoles, Le Malesherbois

Conservateur : poste à pourvoir

Ce site regroupe la pelouse du Ponteau et la pelouse du Bas de la Meule.



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi scientifique sur ce site en 2025.



PROTÉGER



La prospection foncière lancée en 2024 n'a pas amené de retour positif de la part des propriétaires contactés. La maîtrise d'usage du site se fait sur les parcelles communales du Malesherbois en bail emphytéotique de 34 ans (2023-2056).



GÉRER

- Opérations de restauration des milieux ouverts par bucheronnage et débroussaillage afin de retrouver des pelouses ouvertes (*sous traitance Au cœur de l'arbre*). Programmées en 2024 et 2026 et réalisation des chantiers en début 2026.
- Les opérations d'étrépage seront réalisées à la suite des opérations de bucheronnage en début 2026.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est fréquenté librement par le public. En revanche, il n'est pas aménagé.

Animations nature : Aucune animation n'a été réalisée.



Marais de Préazon, Baccon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu d'inventaire sur ce site en 2025.



PROTÉGER



GÉRER

Pas de gestion réalisée en 2025.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre.

Animations nature : Aucune animation n'a été réalisée.

Information du public :

Un article a été réalisé pour le bulletin communal.



 **Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire**

Au cœur de la Vallées des Mauves : Le Marais de Préazon

Les Vallées des Mauves qui serpentent depuis le plateau de Beauce jusqu'à la Loire, offrent un cadre verdoyant où prairie humide, forêt alluviale et coteaux calcaires se côtoient, et abritent de nombreuses espèces remarquables.

Aux bords de la Mauve de la Détourbe sur la commune de Baccon, le Marais de Préazon présente le plus gros ensemble de roselières présent sur la vallée. Ce petit site naturel de 10 hectares préservé par le Conservatoire d'espaces naturels depuis 2021, est occupé à 90% par cette roselière. La cours d'eau bordé de saule, d'aulne et de frêne, ainsi qu'une petite parcelle en pelouse calcaire viennent compléter les milieux du site.



Cette zone humide, plus ou moins connectée à la nappe de Beauce, accueille un riche cortège d'habitats et d'espèces, comme le Bruant des roseaux ou le Vertigo étroit deux espèces dépendantes de ce type de zone humide. La pelouse calcaire possède une importante station d'Orchis pyramidal, espèce protégée au niveau régional, et la Mauve de la Détourbe présente quant à elle une population naturelle de Truite de rivière et d'Écrevisse à pieds blancs dont la population est une des plus importantes du Loiret, cette dernière espèce est considérée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge des espèces menacées de la région.

Zoom sur le Busard des roseaux !

Ce grand busard est un habitué des ceintures végétales des zones humides. Le mâle au plumage moucheté du brun, blanc et noir aux stries sombre, présente en vol des ailes blanches à l'extrémité noire ainsi qu'une queue gris-blanche. A l'inverse la femelle est brun-noir dans son ensemble avec une tête claire. Assez commun bien que localisé, le Busard des roseaux est une espèce sociale qui niche dans les roselières des marais et des étangs, isolé ou à plusieurs. Véritable acrobate aérien pour la saison des amours, de son vol lent, il peut être observé à réaliser de nombreux vols acrobatiques ponctués de cris pour séduire sa dame! La majorité des couples nichent dans les marais comme celui de Préazon, mais ces derniers se font rares et depuis quelques années certains couples peuvent nicher dans les cultures céréalières. Cela montre l'importance de préserver les marais en favorisant leur maintien en eau et en contenant l'embroussaillage.

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ)

« Vallées de la Notrheure et de l'Aquiaulne, dans le Loiret »

Bien connues des naturalistes, les vallées de l'Aquiaulmes et de la Notrheure ont fait l'objet de prospections pour identifier les secteurs à enjeux écologiques fort, afin de définir des zones d'intervention foncière pour préserver les milieux naturels à fort enjeu écologique.

Ce travail s'appuie sur une recherche bibliographique, des prospections de terrain et des consultations d'experts. Débuté en 2024, il a été interrompu en 2025 et se terminera en décembre 2026.

Pour l'instant les résultats ne permettent pas d'identifier les secteurs à enjeu car le diagnostic écologique n'est pas terminé.

Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret



La mission concerne la mise en œuvre des Documents d'objectifs des sites Natura 2000 (N2000) de la vallée de la Loire sur le département du Loiret.

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire	ZSC	7186 ha
Vallées de la Loire du Loiret (FR2410017)	ZPS	7530 ha

Les sites de la vallée de la Loire du Loiret traversent l'intégralité du département d'est en ouest sur environ 150 km et une bande de 500 m de large en moyenne. Leurs surfaces sont supérieures à 7 500 ha (La ZSC et la ZPS sont en grande partie superposées). Le Conservatoire est animateur de ces sites depuis 2006.

Organisation des réunions du comité de pilotage

Un Comité de Pilotage aura lieu à Saint gondon le 07 novembre 2025 , en lien avec le Conseil régional et présidé par Mme Carole Canette. Une visite de la plaine de l'Ormette aura lieu également dans la poursuite du COPIL. L'évènement permettra :

- i) de Présenter un site représentatif du site N2000 avec ses enjeux écologiques qui justifient des interventions de restauration des milieux.
- ii) Rencontrer un éleveur de la démarche Pasto'Loire, pour échanger sur ses pratiques et son action avec le conservatoire d'espaces naturels –Centre Val de Loire.

Création et animation de groupes de travail techniques

Pour 2025 :

- i) un groupe de travail thématique a été créé pour coordonner les éleveurs Pasto'Loire qui font pâturer plusieurs centaines d'ha de milieux prairiaux à haute valeur écologique et abritant les espèces d'intérêt communautaire qui justifient le classement de la Loire en N2000. Cette coordination a comme objectifs :
- Suivi en continu du dispositif MAEC (mise en œuvre, déclaration, suivi, contrôle ASP).
 - Point sur les difficultés de pâturage, (pousses de l'herbe, dérangement, vols, météo, rotation des parcs de pâturage).
 - Evènementiels souhaités pour 2026, année internationale du pastoralisme.

Ce sont trois RDV collectifs qui ont permis d'avancer sur ces points



Photo de groupe lors d'un point bilan/prospectives 2026 à Germigny des Prés.

ii) un groupe de travail « aménités rurales ». Après échange avec l'équipe du conseil Régional sur les perspectives de développement territoriale, un choix a été fait de contacter des communes qui disposent d'un montant d'aménités rural conséquent. L'objectif pour l'animateur N2000 est d'accompagner les municipalités sur des projets de restauration de milieux.

Aussi, de juin à septembre, l'animateur a rencontré les maires et élus en charge de l'environnement et/ou du cadre de vie de 4 communes. Il en ressort une proposition concrète par commune, qui sera proposée en conseil municipal. Toutes les communes sont motivées par la mise en œuvre d'une action, accompagnée techniquement et réglementairement par l'animateur. En synthèse :

Beaulieu/Loire :

- i) Mise en œuvre d'un pâturage sur les pelouses sur sable présentes sur l'ancienne piste d'ULM,
- ii) Enlèvement d'embâcles sur la Vennelle, à l'embouchure de l Loire, pour libérer la libre circulation des poissons.

Chatillon/Loire :

- i) Proposition de réouverture de linaire en bord de Loire, pour créer une fenêtre paysagère et diversifier les milieux.

Dampierre en Burly :

- i) Proposition de réouverture de linaire en bord de Loire, pour créer une fenêtre paysagère et diversifier les milieux

Ouzouer/Loire :

- i) Gyrobroyage d'une zone d'un ha qui se ferme depuis 4 ans, et qui longe la Loire à Vélo.

1.3 Réunions techniques avec le maître d'ouvrage

Des réunions annuelles ont été organisées avec le Conseil régional en 2025 :

- faire le point sur l'état d'avancement de la prestation
- dresser le bilan de l'année écoulée et proposer des perspectives d'animation.

Réunion régionale animateurs Natura 2000

La Région Centre-Val de Loire a organisé une fois par an, sur une journée, une rencontre de tous les animateurs Natura 2000 de la région Centre-Val de Loire : en 2025, Stéphane HIPPOLYTE ne participera à la réunion tenue à Orleans, pour cause de formation à Paris.

Définition et suivi d'indicateurs pour orienter l'animation du site

Nous avons repris les indicateurs proposés par la Région dans le bilan d'animation (cf docs - indicateurs d'animation dans le bilan d'animation). Le tableau a été transmis à la Région en même temps que le tableau d'animation..

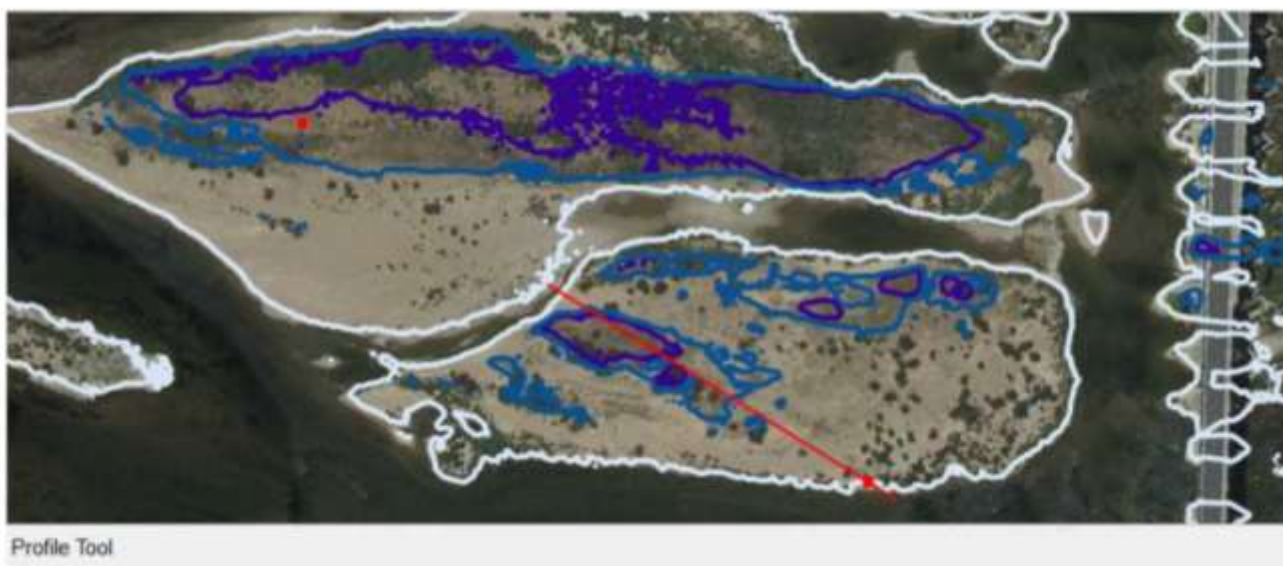
Contrat Natura 2000

Pas de contrat déposé en 2025, nous sommes sur le souhait de mener un contrat de restauration des îles de Beaugency, puis de réaliser un réplica sur l'APB Sternes des « boutrons » à Saint Benoit/Loire, avec des travaux similaires de réouverture des îles pour un enjeu ornithologique majeur.

Enfin, d'un point de vu prospectif, une réflexion sur des contrats ciblés sur les espèces exotiques envahissantes est validée sur la plaine de L'Ormette à Saint Gondon, avec un test sur l'enfouissement de la renouée du Japon. La DDT 45 pôle Loire souhaite tester l'enfouissement sur le site de l'Ormette.

Enfin, un contrat de restauration des mares temporaires sur sable, sur le méandre de Guilly, a été élaboré. Le CCTP est en attente de validation par la DDT 45 pour le volet analyse des vases. Le CCTP est en annexe 1 du présent rapport.

Concernant l'arasement de l'île de Beaugency prévu à l'automne 2026, un devis de 88 000 euros TTC a été déposé à la fondation EDF pour une demande de mécénat. En cas de refus, une demande de co-financement CRST et Agence de l'eau Loire Bretagne sera réalisée.



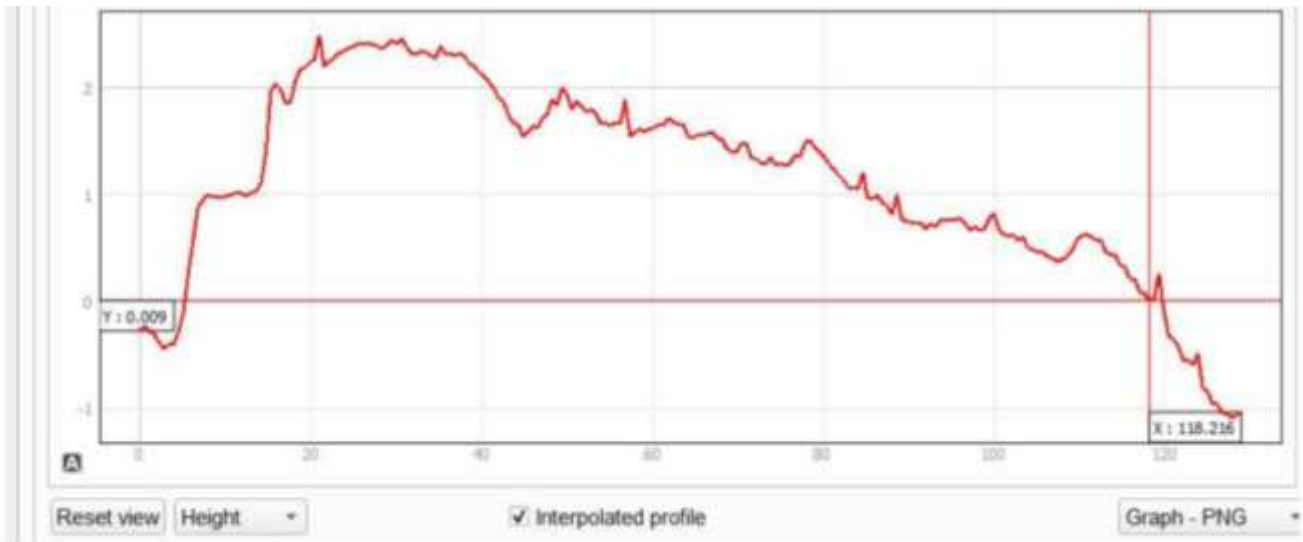


Illustration 5: Site de Beaugency (rotation de la photographie de +60°) (données sources : levé topo-bathymétrique de 2019/2020 - UMR CNRS 7324 CITERES & Polytech Tours)

Cartes de synthèse des données altimétriques et de débit, qui permettront de travailler sur les volumes à niveler lors de l'intervention.

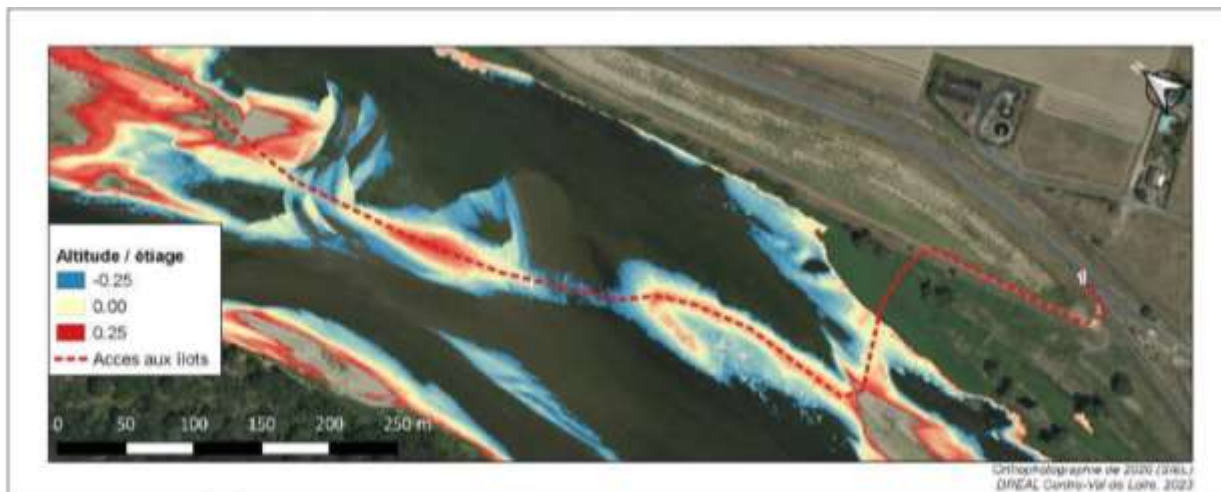


Illustration 55: Accès à l'îlot des Boutrons



Interventions envisagées sur l'île. Localisation des zones à exploiter en priorité. La couche date de 2022, donc depuis, l'enfrichement a fortement augmenté.



Illustration 56: Végétation présente sur l'îlot en 2023

Localisation des strates de saules et de peuplier à éliminer lors des travaux.

Concernant ce chantier, l'animateur travaille étroitement avec la DREAL et la DDT pôle Loire, pour co encadrer ce chantier avec la DDT. En effet, il a été convenu collectivement que ce chantier d'ampleur, et dépendant des niveaux d'eau sera réalisé en régie par la DDT pôle Loire en automne 2026.

Charte Natura 2000

Une veille est maintenue sur d'éventuels projets et des présentations du dispositif sont réalisées avec des élus de communes : Briare le Canal, Beaugency, Bonny/Loire, Cléry saint André, Mareau aux près, Baule, GIC Loire pour travaux sur Bonny/Loire. Le renouvellement des chartes sur l'ensemble des parcelles du Cen sur la Loire a été réalisé. La région a souhaité ne garder que les parcelles qui étaient entièrement comprise dans les ZPS et ZSC.

Il sera par contre délicat de "Charter" avec des privés et des collectivités, comme demandé par la Région puisque la quasi-totalité des milieux d'intérêt communautaire et des espèces Directives habitats et oiseaux sont dans le périmètre du DPF. De plus, l'outil est devenu moins attractif pour la fiscalité.

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Pour 2025, ce sont 343,7 ha instruit en MAEC, contre 79,06 ha en 2024

Surfaces et types de mesures biodiversité contractualisées (hors HBV) : 317,91 ha	soit 4% du site
Mesure 1 : OUV2	139,75
Mesure 2 : ESP4	191,06
Mesure 3 : CPRA	12,9

La réussite du taux de contractualisation dépend de l'attractivité de la mesure et du souhait de l'exploitant à s'engager. Cette année, l'augmentation notable du nombre d'ha, s'explique par les reconductions de bénéficiaires qui ont renouvelé au bout des 5 ans.

-Animation Loire 45 :

- Une animation Cen CVL/ agriculteurs conventionnés sur la reconnaissance des plantes bio indicatrices Saint martin d'Abbat. Tous les agriculteurs demandeurs de MAEC étaient présents,
- Réunions techniques des partenaires, participation au dépôt du PAEC, réunion rédaction de notice de territoire, participations aux réunions régionales, priorisation des besoins financiers (MAEC)...

Implication dans le dispositif d'évaluation des incidences

L'animateur a répondu aux sollicitations des services instructeurs mais surtout aux porteurs de projets pour les manifestations sportives, les feux d'artifices. Des demandes d'évaluations des incidences dans le cadre de la restauration des frayères à brochet (espèce en liste rouge régionale) présentes sur les sites Cen CVL, et des autres frayères présentes sur le DPF, hors site, mais qui ont bénéficié de travaux. Ces expertises sont menées à la demande de la FDPPMAA 45 qui réalise des actions de restauration sur les boires de Loire et les frayères actives connues.

Les projets évalués et accompagnés concernent aussi les travaux de RTE secteur « Coulons – Giens », qui rentrent donc dans le périmètre N2000 pour la réouverture des milieux sous les lignes THT, et sur le tronçon « Chaingy – Saint Viâtre ». Les diagnostics consistent à veiller à l'intégration des enjeux biologiques majeurs dans le phasage des travaux, et s'assurer de la prise de mesures correctrices voire d'évitement en cas de présence d'espèces et d'habitats. Les aménagements avec le GIC Loire, les manifestations sportives, feu d'artifice, descente de Loire etc). Les études d'incidences sont un préalable indispensable à la bonne appropriation des enjeux N2000 par les acteurs.

Poursuite d'information sur les démarches (convention de juxtaposition, évaluation des incidences), échanges avec la DDT, porter à connaissance des enjeux auprès des acteurs, Publics : scolaires (MFR Chaingy, MII Gestion Locale du Patrimoine Culturel du Master Droit Public, MII Géographie-Aménagement Eau et Territoires), FDPPMA, des privés sur Guilly, Saint Aignan le jaillard, Sandillon

- Expertise pour VNF concernant les études d'incidences simplifiées pour l'enlèvement d'embâcles sur le canal de Loire

-Suivi des mesures correctives de protection des zones humides sur le fuseau EDF/ENIDIS

- Chantier pédagogique N2000 à Beaugency avec des élèves de la MFR de Chaingy et l'AAPPMA locale et la FDPPMA 45,

- Etude d'incidence simplifiée pour chantier avec la MFR et la mairie de Baule.

- Etude d'incidence simplifiée pour le Chantier GIC Loire, DDT pôle Loire à Braire/Bonny.

- Etude d'incidence simplifiée pour ENEDIS/ERDF remplacement pylônes sur ligne THT.

- Etude d'incidence simplifiée feu d'artifice Saint Jean de Bray.

- Etude d'incidence simplifiée pour la gestion des embâcles sur la Venelle à Beaulieu sur Loire par la CC Puisaye.

- expertise N2000 e amont des travaux DDT sur Digue DPF à Saint Benoit/Loire, expertise Faune pour valider l'absence de sensibilité pour la période des travaux.

- Expertise N2000 pour Beaulieu/Loire sur la reprise de l'exploitation HLM et canoé /kayak pour délibération conseil municipal

Cette mission est très riche et très diversifiée puisque l'axe Loire est très sollicité sur les aménagements, le tourisme, les manifestations sportives et culturelles, les travaux portés par l'état et les collectivités. Aussi, pour répondre à l'accompagnement et aux suivis de plusieurs projets, l'animateur met en place des actions de sensibilisation, d'information sur les démarches prévues, des échanges avec la DDT 45 et le pôle Loire, sur leur programme de travaux, afin d'intégrer en amont les connaissances et les enjeux N2000 sur les sites visés, des visites de terrains, de préconisations (veille au respect du patrimoine naturel) etc.

Enfin, des échanges avec le PETR Loire Beauce et forêt d'Orléans Loire Sologne ont été réalisés pour échanger sur les options de financements hors N2000.

4 Mettre en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation

Pour l'année 2025 à fin août, l'animateur a réalisé plusieurs interventions N2000 avec la MFR Chaingy, avec le MII GLPC (Gestion Locale du Patrimoine Culturel – Fac Orleans) sur Beaugency, MII GAED – Parcours « Eau et Territoires » pour présenter la politique N2000 sur la Loire, et les enjeux de biodiversité associés.

Le remplissage du site internet a bien avancé de façon collégiale, de nombreux articles ont été rédigés et validés, il reste des articles relatifs à la présentation des espèces et des habitats

Les publics concernés par les présentations ou interventions N2000 :

La DDT subdivision Loire de Gien, Orleans metropole, La mairie de Beaugency, pour les travaux sur le site des Accruaux à Beaugency.

Enfin, 2 articles et un podcast ont été réalisés avec la République du Centre pour valoriser les travaux d'ouverture sur des milieux ligériens, pour sauvegarder les milieux d'intérêt N2000, et un autre article sur la protection des cavités à chauves-souris qui est un enjeu fort sur le site N2000 Loire 45 (cf. captures d'écrans en annexe).

Veille générale sur les projets de toute nature situés dans ou à proximité des sites, soumis ou non à autorisation mais susceptibles d'interagir avec les sites Natura 2000.

- Echange métropole Orleans sur les enjeux Chiro N2000 et milieux remarquables + îlots sternes.
- Point Mairie de Tavers - gestion bord de Loire en N2000. entrevue réalisée en juin - suite à donner travaux+ AOT commune
- Point PETR pour CRST et LEADER (pb financement 80%) – pistes à étoffer pour boucler le cofinancement.
- fonction des travaux prévus (rencontre PETR Loire – Beauce + forêt d'Orleans-Loire-Sologne,

Information des collectivités locales :

- - Animation N2000 sur 800 ha de milieux ligériens préservés (PETR, chasseurs de gibier d'eau adjudicataire du DPF, DDT, élus Aménités rurales)
- Point PETR pour CRST et LEADER (pb financement 80%) – pistes à étoffer pour boucler le cofinancement.

Réaliser le suivi de l'état de conservation du patrimoine naturel

Depuis 2023, un groupe de bassin et multi partenarial a été créé pour répondre aux enjeux de connaissance et d'évaluation des populations de sternes et de l'aréo limicoles sur la Loire moyenne. Le Cen CVL et la fédération des Cen coordonnent les sous-groupes « connaissance », « gestion » et « communication », le sous-groupe « réglementation » étant piloté par les DDT.

Un comptage coordonné sur le Loiret a été réalisé et un groupe de restitution est prévu en septembre par la Fédération des Cen et les partenaires.

Opération Pasto'Loire : Présentation des sites entretenus au cours de la campagne 2025.

Le travail du Conservatoire d'espaces naturels avec l'implication des partenaires publics, ont permis de poursuivre l'entretien des milieux ligériens par le pâturage en 2025. Pour nous autoriser à pâturer sur le domaine public fluvial, les AOT ont été renouvelées via une convention de superposition d'affectation renouvelée en 2025. Les périmètres concernés par ces autorisations d'occupation temporaire le sont pour un entretien par pâturage de milieux d'intérêt communautaire.

En 2025, les sites pâturés sont les suivants,

Sur le site de l'Ormette, l'année 2025 a été une année test sur ce nouveau site pour Sonia LEVASSEUR, sur 52 ha avec 80 brebis pendant 6 mois d'avril à septembre. Ce contexte climatique très particulier explique un impact du troupeau sur la végétation plus important durant les trois derniers mois de pâturage. Le troupeau s'est concentré sur la végétation herbacée sans avoir à trouver des compléments alimentaires dans les boisements. Sur les sites de Benne et de Guilly, riches en pelouses sur sable, le pâturage s'est préférentiellement exercé sur les prairies au printemps et en été. La plupart des pelouses sur sable n'ont pas été pâturées avant la mi-septembre.

Les rives de Beaugency sont pâturées à nouveau depuis 2024 par le troupeau d'Isabelle Gravrand . Ce troupeau est composé de 114 agnelles de race « noire du Velay ». Les animaux sont intervenus sur 38 ha entre le 22 mars et le 16 août



La Pelouse de Vau à Tavers (4,6 ha) a également bénéficié du troupeau d'Isabelle Gravrand pour un pâturage « flash » entre le 8 janvier et le 22 janvier.



Les friches des Parterres d'une surface de 74 ha, sont de nouveau pâturées depuis cette année en test, par les 85 brebis d' Alexandra Céalis sur environ 30 ha. Nous avons évalué la faisabilité d'un pâturage avec un troupeau plus conséquent et son impact sur la végétation. Étant donné le faible nombre d'animaux, l'impact fut limité et s'est exercé également dans les boisements pour pallier les effets de la sécheresse sur les pelouses et prairies sableuses. Un troupeau de 200 brebis devrait pâturer sur le site en 2026 pendant une durée de 3 mois maximum.



Sur le site du Méandre de Guilly(141,5 ha), 85 ha du domaine public fluvial et de parcelles privées, pour un total de 120 ha ont été entretenus par le troupeau d'Olivier Marcouyoux, composé de 400 brebis + 250 agneaux. Le pâturage a été mené du 21 mai au 5 octobre.



Sur les sites de la Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire) et de Benne (Dampierre-en-Burly), 300 brebis et leurs agneaux du troupeau de Monsieur Legrelle ont pâturé environ 80 ha du domaine public fluvial entre mi-avril et mi-octobre. Les modalités d'entretien sont discutées et définies annuellement entre le Conservatoire et l'éleveur.

Sur les sites de Briare à Beaulieu-sur-Loire, Cédric Chapelier fait pâturer entre 250 à 350 moutons (en fonction de la période), d'avril à novembre, sur environ 93 ha sur les îles de Bonny et 20 ha sur les Loups.



Sur le site de Guilly le pâturage s'est concentré dans le Grand Rio à partir du mois d'août, consécutivement à une bonne disponibilité en ressource alimentaire (repousse de la végétation herbacée après une période de sécheresse).

Sur chaque site concerné par le projet Pasto'Loire, un cahier des charges précise les milieux concernés, les surfaces pâturables, la pression et la durée de pâturage. Le domaine public fluvial interdit la pose de clôtures fixes afin d'assurer le bon écoulement de l'eau. Ainsi, une conduite spécifique des troupeaux est obligatoire : le pâturage itinérant et l'utilisation d'enclos mobile ont permis une surveillance quasi-permanente des troupeaux et une adaptation de leur conduite en temps réel en fonction de la disponibilité fourragère et des objectifs fixés.